



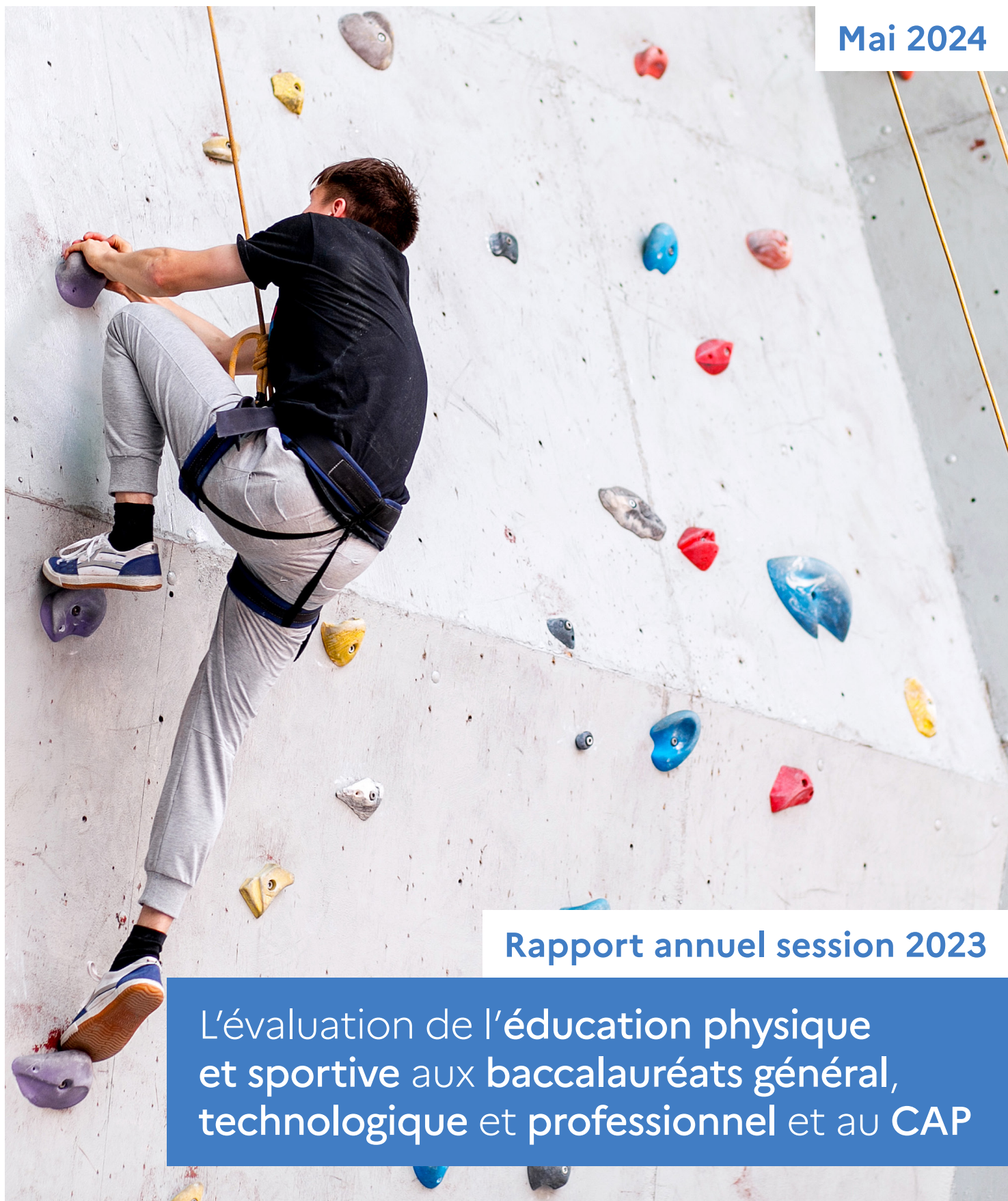
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mai 2024

Rapport annuel session 2023

L'évaluation de l'éducation physique
et sportive aux baccalauréats général,
technologique et professionnel et au CAP



Préambule

L'arrêté du 28 juin 2019 et la note de service du 26 septembre 2019¹ prévoient la publication chaque année d'un rapport de la commission nationale des examens (CNE).

Ce rapport permet de diffuser les résultats statistiques pour la session 2023 ; il n'arrive malheureusement que fort tardivement pendant cette année scolaire. En effet, l'absence d'un outil qui permette de nous livrer des statistiques nationales fiables nous impose de demander des remontées à chaque académie et de les traiter ensuite ; cette opération prend du temps et ne permet pas de livrer un rapport de la commission nationale sur le premier trimestre de l'année scolaire qui suit la session d'examen. Ceci constitue un objectif pour les années futures. Il devrait être atteignable grâce à l'utilisation de la nouvelle application informatique. La CNE a été mobilisée pour la conception de cette nouvelle application, ses travaux sont présentés dans ce rapport.

Le rapport 2023 rappelle l'ensemble des travaux menés sur l'année scolaire 2022-2023 et précise ceux engagés pour la présente année scolaire 2023-2024.

Il présente, dans le corps du rapport, une synthèse des principaux éléments chiffrés et des remontées des commissions académiques. Ceux-ci concernent prioritairement les épreuves du Contrôle en cours de formation de l'enseignement commun d'EPS et, pour une moindre part, les épreuves ponctuelles. Un point sur les pratiques des académies en termes d'harmonisation vient conclure ce rapport.

Les résultats de l'enseignement facultatif d'EPS et de l'enseignement de la spécialité « Éducation physique, pratiques et culture sportives » (EPPCS) ne peuvent faire l'objet d'une analyse suffisamment large, et n'ont donc pas pu être étudiés par la commission nationale.

Nous adressons nos vifs remerciements aux membres de la commission nationale, aux services académiques des examens et à la DGESCO mais aussi aux membres des commissions académiques (et sous commissions lorsqu'elles existent) et bien-sûr aux équipes EPS des lycées professionnels, généraux et technologiques, sans lesquels ce document ne pourrait être élaboré.

En espérant que ce rapport viendra en appui des réflexions de l'ensemble des acteurs de la discipline pour enrichir et entretenir la dynamique réflexive de l'EPS à tous les niveaux d'intervention et au-delà des examens. N'hésitez pas à le diffuser largement.

Bonne lecture à toutes et à tous.

¹ « **La commission nationale d'évaluation de l'EPS**, dans le cadre de ses missions fixées par l'arrêté du 21 décembre 2011 modifié, assure une régulation des modalités de l'évaluation au baccalauréat pour tous les types d'enseignements. Elle a également pour missions :

- d'élaborer le cahier des charges des outils informatiques de recueil des données ;
- d'étudier les remontées académiques afin de constituer une banque nationale d'épreuves en appui des académies ;
- de publier les données statistiques significatives de la session d'examen ;
- de proposer les adaptations ou modifications éventuelles des référentiels nationaux : principes d'évaluation, barème, notation, et choix ouverts aux élèves.

La commission nationale comprend des représentants de l'administration, des corps d'inspection et des experts disciplinaires. Le renouvellement des membres de cette commission se fait par fraction ou totalité tous les trois ans. »

Les membres de la commission nationale 2022-2023

Présidente	MME Véronique ELOI-ROUX	IGÉSR	
Vice-présidente	MME. Carole SEVE	IGÉSR	
Titulaires	M. François MICHELETTI	IGÉSR	
	M. Jean-Marc SERFATY	IGÉSR	
	M. Richard SKARNIAK	IA-IPR	STRASBOURG
	M. Eric OUTREY	IA-IPR	MONTPELLIER
	M. Michael TAILLEUX	IA-IPR	CLERMONT-FERRAND
	MME Laurence MENDEZ	IA-IPR	VERSAILLES
	M. Laurent HOPPÉ	IA-IPR	NANCY
	MME Martine WINCKELS	IA-IPR	AMIENS
	M. Pascal NOGARO	PROFESSEUR	Lycée Professionnel Turquetil, 75011 PARIS
	MME Catherine DECURE	PROFESSEUR	Lycée Stéphane Hessel, 51200 EPERNAY
	MME Séverine DAHLER	PROFESSEUR	Lycée J Renoir, 87000 LIMOGES
	MME Angélique ROUSSEAU	PROFESSEUR	LPO Maurice Genevoix, 58300 DECIZE
	M. Francis BERGÉ	PROFESSEUR	LPO Claude Lebois, 42400 SAINT CHAMOND
	M. Baptiste RIVENET	PROFESSEUR	LPO Léonard de Vinci, 62100 CALAIS
	M. Lilian DELEYROLLE	PROFESSEUR	Lycée Monet, 75013 PARIS
	M. Gildas PERRIN	PROFESSEUR	Lycée Charles de Gaule, 56000 VANNES
Suppléants	M Kevin CHEVALIER	IA-IPR	PARIS
	M. Pascal GADUEL	IA-IPR	CRETEIL
	M. Ludovic GOREAU	IA-IPR	VERSAILLES
	M. Sébastien POUSSIN	PROFESSEUR	Lycée TIMBAUD, 91220 BRETIGNY / ORGE
	Mme Frédérique LACHAUD	PROFESSEUR	Lycée Geoffroy Saint-Hilaire 91150 ETAMPES

Les membres de la commission nationale 2023-2024

Présidente	MME Véronique ELOI-ROUX	IGÉSR	
Vice-présidente	MME. Carole SEVE	IGÉSR	
Titulaires	M. François MICHELETTI	IGÉSR	
	M. Jean-Marc SERFATY	IGÉSR	
	M. Christophe CARPENTIER	IA-IPR	Rectorat de NANTES
	M. Eric OUTREY	IA-IPR	Rectorat de STRASBOURG
	M. Michael TAILLEUX	IA-IPR	Rectorat de CLERMONT-FERRAND
	MME Laurence MENDEZ	IA-IPR	Rectorat de VERSAILLES
	MME Claire JARDIN	IA-IPR	Rectorat d' ORLEANS-TOURS
	M. Pascal KOGUT	IA-IPR	Rectorat de NORMANDIE
	MME Catherine DECURE	PROFESSEUR	Lycée Stéphane Hessel - EPERNAY
	MME Séverine DALHER	PROFESSEUR	Lycée J Renoir - LIMOGES
	MME Angélique ROUSSEAU	PROFESSEUR	LPO Maurice Genevoix - DECIZE
	M. Laurent GUITET	PROFESSEUR	LPO Aymé Césaire - CLISSON
	M. Pierre GREMMINGER	PROFESSEUR	LP Bernard Chochoy - LUMBRES
	Mme Charlène LEROYER	PROFESSEUR	Lycée Bergson - PARIS
	M. Gildas PERRIN	PROFESSEUR	Lycée C. de Gaulle - VANNES
Suppléants	M Kevin CHEVALIER	IA-IPR	Rectorat de PARIS
	M. Franck LACROIX	IA-IPR	Rectorat de CRETEIL
	M. Ludovic GOREAU	IA-IPR	Rectorat de VERSAILLES
	M. Richard SKARNIAK	IA-IPR	Rectorat de STRASBOURG
	M. Sébastien POUSSIN	PROFESSEUR	Lycée JP TIMBAUD - BRETIGNY SUR ORGE
	Mme Julie MARFAN	PROFESSEUR	Lycée Louise Michel - CHAMPIGNY
	Mme Frédérique LACHAUD	PROFESSEUR	Lycée Geoffroy Saint-Hilaire - ETAMPES
	M. Pascal NOGARO	PROFESSEUR	Lycée Professionnel Turquetil – PARIS

1. Les travaux menés par la commission nationale

1.1. Année 2022-2023

4 groupes de travail	Thème	Livrable (et calendrier)
1	Application numérique	Réponse aux demandes EPS net (30 septembre 22), Évolutions EPSNet 23 (année scolaire)
2	Rapport de la CNE 2022	Le bilan statistique avec les principaux chiffres à disposition (novembre 22)
3	Rapport CNE 2022	Lecture des rapports de commission académique --- les traits récurrents (positifs, négatifs) ; les points à destination de la commission nationale (1 ^{er} décembre 22)
4	Certificats médicaux Inaptitudes Rattrapages	Rédaction d'une orientation nationale, points de vigilance (janvier 23)

Le rapport de la commission nationale 2022² (publié en juin 2023) a présenté les résultats de ces différents groupes de travail.

1.2. Année 2023-2024

Cette année, six groupes de travail ont été constitués. Leurs objets et calendriers sont précisés dans le tableau ci-dessous. Les thématiques retenues sont liées à l'actualité des examens et aux constats remontés des différentes académies.

La commission a prévu trois réunions de travail avec l'ensemble de ses membres : mercredi 13 Décembre 2023 en présentiel, mercredi 13 Mars après-midi en visio et vendredi 5 Juillet 2024 en présentiel. Des réunions en visio par sous-groupes jalonnent également l'année.

6 groupes de travail	Thème	Livrables (et calendrier)
1	Application informatique	Évolutions EPS Net 23 Livrable : poursuite du développement de l'outil pour une utilisation à la session 2024.
2	Spécialité et épreuve adaptée	Livrable : orientations nationales pour l'épreuve adaptée en cas d'inaptitudes partielles ou temporaires – Juillet 24 pour session 2025.
3	Rapport CNE 2023	Le traitement des données statistiques avec les principaux chiffres à disposition Livrable : Projet de rapport CNE - Mars 24
4	Rapport CNE 2023	Compilation des remarques à destination de la CNE + Cadre du rapport. Livrable : Projet de rapport CNE - Mars 24
5	Référentiels	Ajustements des référentiels ponctuels (Danse, demi-fond) Livrable : Propositions pour Mars 24, finalisation juillet 2024 pour mise en application session 2025.
6	Réflexion sur les AFL 2 et 3 et sur les AFLP 3 et 4	Orientations sur l'évolution possible des niveaux d'exigence, de la pertinence de leur certification, voire de leur poids et du choix laissé aux élèves. Livrable : cadre de réflexion pour faire travailler la CNE en Juillet 24

² Publié sur Eduscol - **Rapport annuel session 2022 Juin 2023**

1.3. Les bilans des groupes de travail

- **Le groupe 1 a suivi la mise en place de l'application informatique**

La suppression de la base élève Océan a rendu inexploitable la plateforme EPSnet qui permettait de saisir les notes du CCF jusqu'à la session 2023. Un module spécifique pour l'EPS, plus ergonomique, a donc été développé sur les applications Cyclades et Santorin à partir d'un cahier des charges conçu par la commission nationale des examens, dans le respect de son champ de compétences.

Outil de gestion du CCF, la nouvelle application permet de gérer les protocoles certificatifs et d'y affecter les élèves (via cyclades), de gérer des notes (via l'application Santorin) et d'accéder à des statistiques académiques et nationales au fur et à mesure des saisies.

En collaboration avec les développeurs de la plateforme « iPackEPS », les équipes ministérielles ont travaillé pour mettre en place une bascule automatique des informations saisies dans iPackEPS vers la nouvelle application Cyclades. Cette évolution permet à tous les utilisateurs d'iPackEPS de gagner du temps par rapport aux années précédentes.

En revanche, la saisie des notes relève pour tous de Santorin.

L'application a été progressivement déployée tout au long de cette année, au fur et à mesure de son développement. Pour la prochaine session, elle sera pleinement opérationnelle dès le début de l'année scolaire et la saisie des notes sera utilisable dès la fin des inscriptions des élèves aux examens.

La Commission Nationale d'Évaluation a décidé que l'outil de notation soit en parfaite conformité avec les modalités officielles d'évaluation, notamment la notation des trois attendus de fin de lycée (AFL) ou des quatre attendus de fin de lycée professionnel (AFLP). Ces modalités sont en vigueur depuis la réforme des programmes EPS pour la voie GT³ et pour la voie professionnelle⁴. Le poids de chacun de ces attendus de fin de lycées est défini au niveau national. Le « barème » intégré dans l'outil informatique respecte la répartition des points affectés aux différents attendus (12 points pour l'AFL1 et 8 points pour les AFL 2 et 3 par exemple) ; il respecte également le principe de choix laissé à l'élève, comme prévu par les textes.

Ce module va pouvoir nous donner des statistiques académiques et nationales fiables. Les résultats nationaux nous permettront de répondre aux questions qui remontent des académies et de prendre des décisions sur la base de constats chiffrés : est-il pertinent de maintenir une part de choix individuel pour l'élève ? Ou un choix de l'enseignant pour la classe ? Doit-on requestionner la répartition des points entre l'AFL1 (et AFL2 pour la voie pro.) et les autres AFL ? Quelles incidences sur les moyennes (générale, filles, garçons) ? etc.

Cependant, il est indéniable que :

- Cette année, la saisie par AFL ou AFLP n'a pas pu être mise en place dès la fin des inscriptions des candidats aux examens et a ainsi pu créer des difficultés dans certaines académies.
- La saisie requiert un nombre important de « clics » et représente une charge de travail conséquente pour chaque enseignant.

Il est cependant important de rappeler quelques points :

- La saisie des notes peut être effectuée au fur et à mesure des évaluations et, pour les AFL 2 et 3, au fil de la séquence. Ceci permet de lisser la charge de travail liée à cette saisie.
- Chaque enseignant est responsable de la saisie des notes de « ses » groupes d'élèves mais une organisation plus collective peut être adoptée (saisie par binôme d'enseignants par exemple) sans que cela ne retombe sur le coordonnateur ou le référent examen du lycée.
- Les points attribués aux différents AFL représentent le barème commun que tous doivent adopter ; cet affichage clair des éléments notés protège les enseignants contre d'éventuelles contestations des élèves et des familles.
- Ces statistiques pourront également fournir des informations aux établissements eux-mêmes, qui, à l'heure actuelle, sont généralement en difficulté pour fournir des moyennes par AFL.

³ Circulaire n° 2019-129 du 26-9-2019

⁴ Circulaire du 29-12-2020

- **Les travaux des groupes 2, 5 et 6 sont en cours.**
Les conclusions vous seront fournies dans le rapport de la session 2024.
- **Les résultats qui suivent agrègent les travaux des groupes 3 et 4.**

2. Bilan de la session 2023 – Quelques chiffres clés

Les chiffres présentés sont issus des statistiques remontées par chaque académie à partir d'un fichier Excel ad hoc, construit par la commission nationale. Les données ne sont pas exhaustives mais permettent d'appuyer la réflexion de la CNE sur des données fiables.

Les principaux chiffres qui sont fournis ont vocation à vous informer mais aussi vous permettre de situer vos propres résultats par rapport à une référence nationale.

2.1. Moyennes nationales par voie et séries CCF

Les moyennes présentées résultent des moyennes académiques après harmonisations.

Les chiffres entre parenthèses sont ceux de la session 2022.

	MOYENNE	Filles	Garçons	Écart Garçons/Filles	
CAP	13,27 (13,69)	12,72 (13,13)	13,49 (13,92)	0,77 (0,79)	32% de filles
BAC PRO	13,67 (13,93)	13,21 (13,37)	13,97 (14,28)	0,76 (0,91)	40% de filles
BAC GT	14,67 (14,70)	14,42 (14,38)	14,96 (15,06)	0,54 (0,68)	54% de filles

Il est à noter que le ratio filles/garçons qui compose le public scolaire est très différent d'un examen à l'autre : 54% de filles au BAC GT, 40% en Bac Pro. et 32% au CAP. Par conséquent, le poids de la moyenne des garçons influe plus ou moins la moyenne globale.

Après une augmentation constante des résultats en EPS depuis plusieurs années, et de façon plus marquée depuis la réforme des lycées en 2019, toutes les moyennes (hormis les jeunes filles de bac GT en très faible hausse) affichent une légère inflexion à la baisse. Ceci est vrai aussi pour l'écart filles/garçons.

Une grande partie des académies ont également souligné ces constats dans leur rapport en 2023 (cf. bilan ci-dessous) :

Pour le Bac Général et Technologique

Une grande partie des académies enregistrent en 2023 :

- Soit une inflexion dans l'augmentation,
- Soit une stabilité par rapport à 2022.
- Quatre d'entre elles enregistrent même une légère baisse.

Les variations s'échelonnent de -0,2 pts à + 0,49 pts, et depuis 2019 de 0 à +0,8 pts.

L'écart des moyennes entre académies pour le Bac GT est très réduit.

Sur vingt-sept rapports étudiés :

- Onze académies ont des moyennes comprises entre 14,6 et 14,8 ;
- Onze académies ont des moyennes supérieures à 14,8, dont deux académies seulement à plus de 15,
- Cinq académies ont des moyennes inférieures à 14,6.

La totalité des académies constate un écart important entre le Bac G et le Bac T pouvant aller jusqu'à 1,62 pts. Les moyennes de la voie Technologique sont parfois inférieures à celles du Bac Pro.

Les rapports questionnent souvent les référentiels : le poids des AFL 2 et 3 dans la note explique cet écart, et la déclinaison des AFL méthodologiques et sociaux insuffisamment discriminants justifient les notes encore très hautes des élèves de Bac G. A contrario, le léger déclin des moyennes est attribué à une meilleure appropriation par les enseignants des référentiels et à des déclinaisons plus pertinentes. Plus spécifiquement, certaines académies ont mené une réflexion sur la répartition des notes et leur évolution, sujet d'étude qu'il semble intéressant d'approfondir.

Pour le Bac professionnel

La tendance est à la baisse ou à la stabilité :

- 11 académies enregistrent une baisse des moyennes allant de -0,11 à -0,65 pts
- 3 académies seulement enregistrent une légère hausse (0,22 pts pour la plus importante).

Les moyennes sont plus contrastées que celles du Bac GT :

- 13 académies ont des moyennes comprises entre 13,5 et 14
- 7 académies ont des moyennes supérieures à 14
- 7 académies ont des moyennes inférieures à 13,5

Pour le CAP

L'orientation à la baisse est encore plus marquée :

- 17 académies observent un recul des résultats pouvant aller jusqu'à -1,04 par rapport à 2022.
- 6 académies constatent une stabilité
- 1 seule enregistre une augmentation

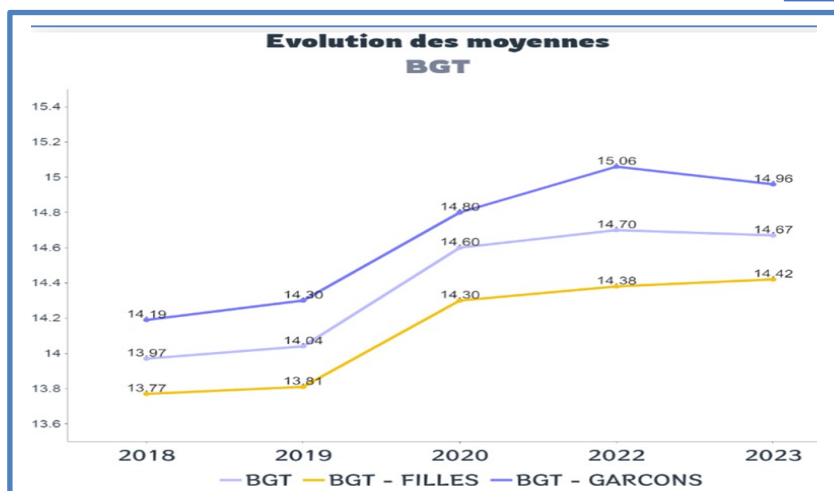
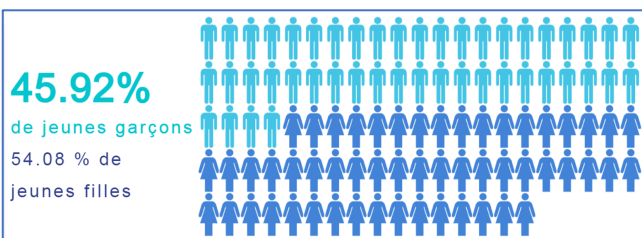
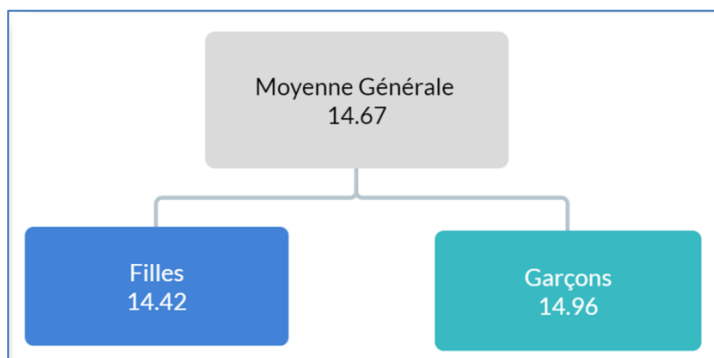
Pour la voie professionnelle, les rapports expliquent l'évolution des résultats par un affinement des AFLP 4 à 6 et par une appropriation des dispositifs d'évaluation. La formation professionnelle et l'accompagnement des CAHPN est à souligner dans cette évolution.

Cependant, plusieurs académies attribuent la faiblesse de leurs moyennes au nombre élevé de notes « 0 ». Les CAHPN rappellent la règle en cas d'absence : « noter AB et non 0 dans EPSNET ». Celles qui au contraire obtiennent des résultats supérieurs à la moyenne nationale insistent sur la nécessité de retravailler sur les fiches certificatives « établissement ».

Dans les deux cas, une étude de la dispersion des notes par établissement favoriserait une réflexion d'équipe.

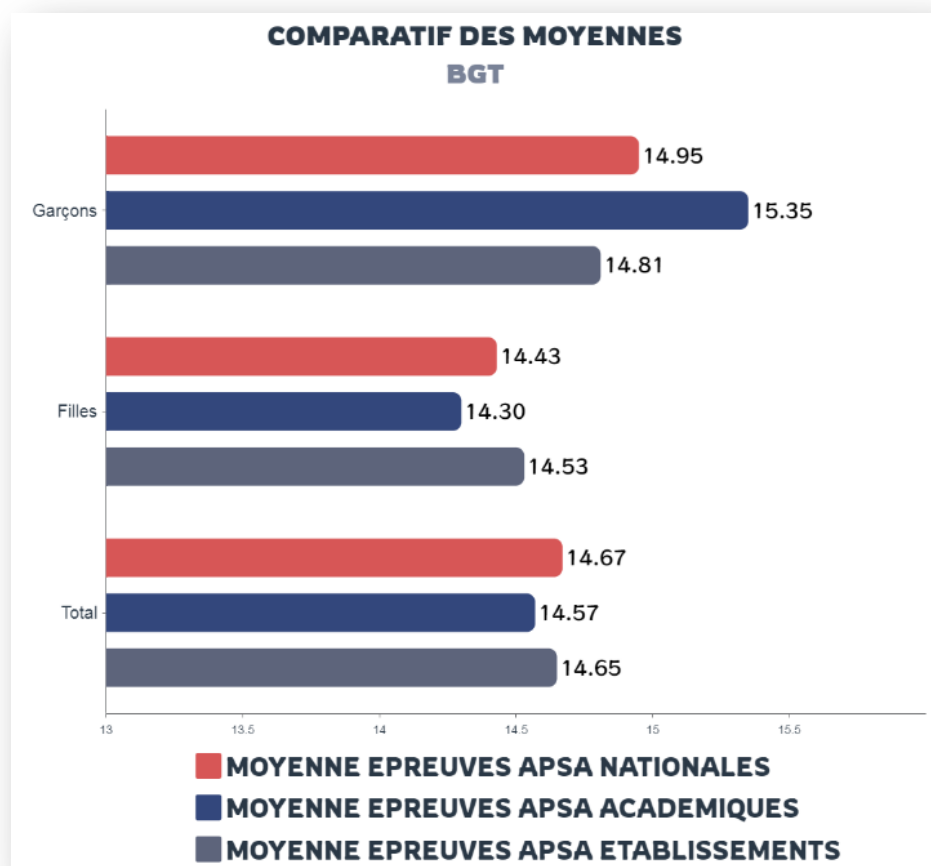
2.1.1 Le BAC GT

Les effectifs et moyennes



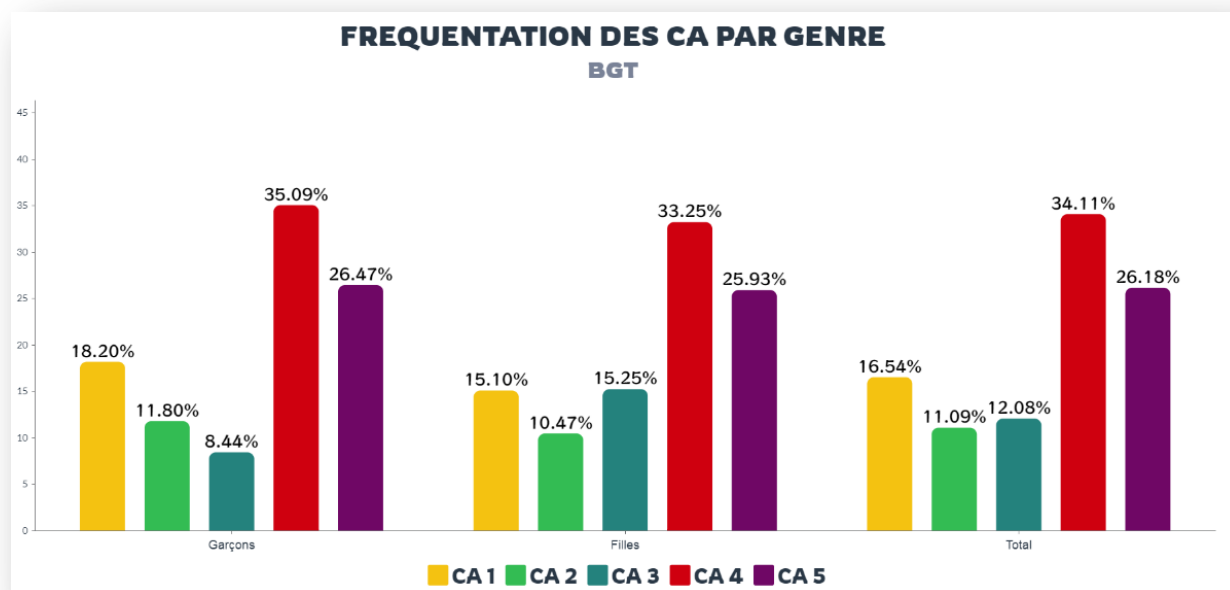
Une moyenne des garçons en légère baisse.

Les différences de moyenne entre types d'activité (nationales, académiques, d'établissement)

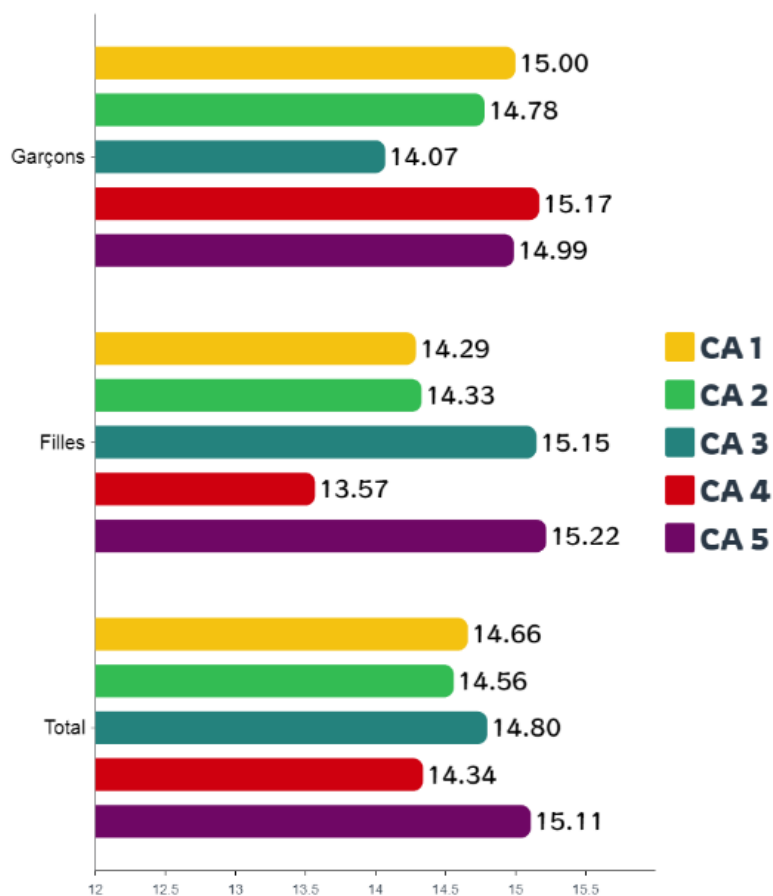


Les résultats sont assez homogènes dans les APSA quelles que soient les listes dont elles relèvent. Les activités "établissement" n'apportent pas de résultats plus favorables

Les fréquentations et moyennes en fonction des champs d'apprentissage

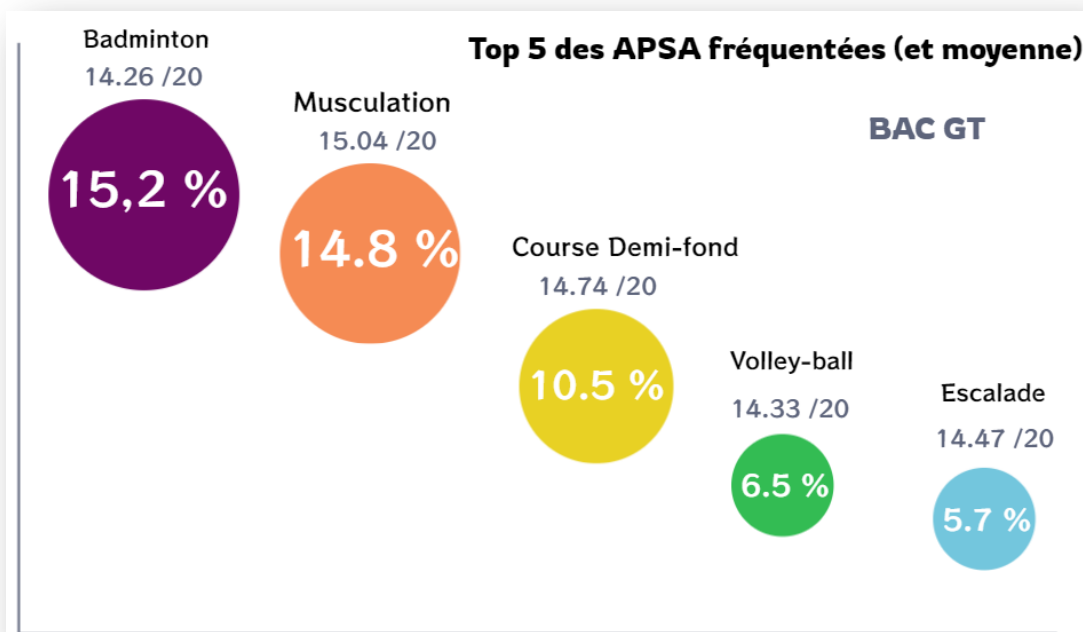


MOYENNES PAR CA BGT

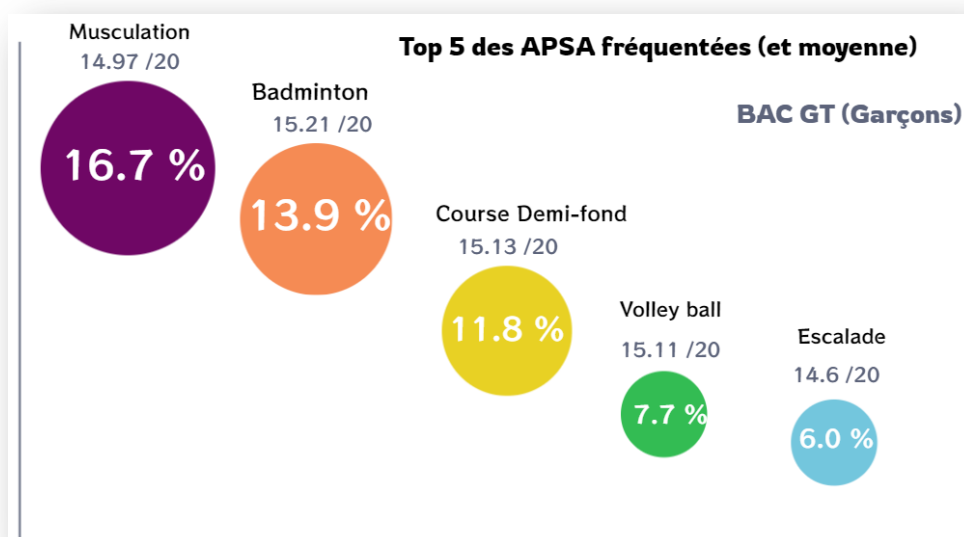
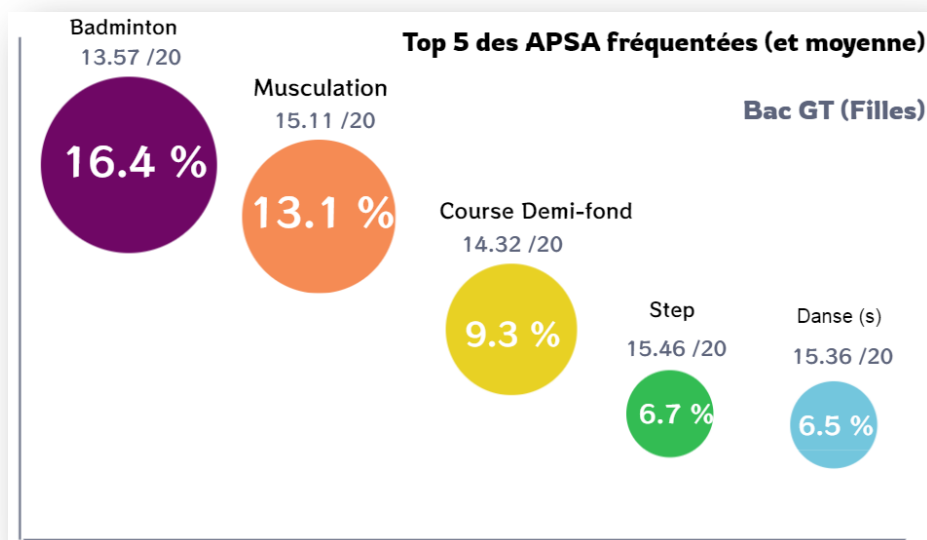


Le champ 4 est toujours le plus programmé ; le champ 5 est toujours le plus favorable en termes de note

Le TOP 5 des APSA programmées



Un certain décrochage est constaté entre les trois premières activités et les deux suivantes qui tombent en dessous des 10% de fréquentation. Aucune activité du champ 3 n'est présente dans ce top 5.



Grande stabilité de ces listes depuis plusieurs années. Le champ 5 est majoritaire chez les jeunes filles et le champ 4 chez les garçons.

BGT Garçons + Filles			
	APSA	CA	% sur toutes les APSA
			Moyenne
BADMINTON	4		15,8%
MUSCULATION	5		15,3%
COURSE DE DEM- FOND	1		10,8%
VOLLEY BALL	4		6,7%
ESCALADE	2		5,9%
ACROSPORT	3		5,4%
STEP	5		5,3%
DANSE(S)	3		4,7%
COURSE EN DUREE	5		4,7%
BASKET-BALL	4		4,1%
COURSE D'ORIENTATION	2		3,5%
TENNIS DE TABLE	4		2,7%
HANDBALL	4		2,4%
NATATION DE VITESSE	1		2,1%
SAUVETAGE AQUATIQUE	2		1,7%
SAUTS	1		1,4%
GYMNASTIQUE	3		1,4%
COURSE DE RELAIS VITESSE	1		1,0%
LANCERS	1		0,9%
RUGBY	4		0,9%
FOOTBALL	4		0,8%
ARTS DU CIRQUE	3		0,6%
CROSS-TRAINING	5		0,4%
YOGA	5		0,3%
BOXE FRANCAISE	4		0,3%
ULTIMATE	4		0,3%
NATATION EN DUREE	5		0,2%
COMBINÉ-ATHLÉTIQUE	1		0,2%
BIATHLON	1		0,1%
GOLF	2		0,04%
VTT	2		0,03%
JUDO	4		0,02%
FUTSAL	4		0,02%

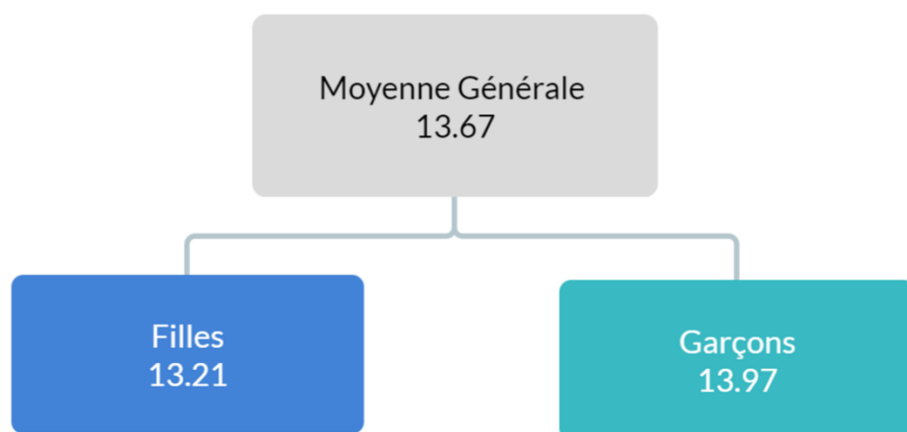
BGT - Filles

APSA	CA	% sur toutes les APSA	Moyenne
BADMINTON	4	17,2%	13,57
MUSCULATION	5	13,7%	15,11
COURSE DE DEMI-FOND	1	9,8%	14,32
STEP	5	7,0%	15,46
DANSE(S)	3	6,9%	15,36
ACROSPORT	3	6,2%	15,10
VOLLEY BALL	4	5,7%	13,40
ESCALADE	2	5,6%	14,35
COURSE EN DUREE	5	4,3%	15,08
BASKET-BALL	4	3,7%	13,69
COURSE D'ORIENTATION	2	3,3%	13,95
TENNIS DE TABLE	4	2,7%	13,21
HANDBALL	4	2,0%	13,81
NATATION DE VITESSE	1	1,9%	15,18
GYMNASTIQUE	3	1,5%	14,58
SAUVETAGE AQUATIQUE	2	1,5%	15,10
SAUTS	1	1,4%	13,53
COURSE DE RELAIS VITESSE	1	1,0%	14,47
LANCERS	1	0,8%	13,23
RUGBY	4	0,7%	14,24
ARTS DU CIRQUE	3	0,6%	14,79
FOOTBALL	4	0,4%	13,91
CROSS-TRAINING	5	0,4%	15,25
YOGA	5	0,4%	15,74
BOXE FRANCAISE	4	0,3%	14,21
ULTIMATE	4	0,3%	14,05
NATATION EN DUREE	5	0,2%	15,87
COMBINÉ-ATHLÉTIQUE	1	0,1%	13,56
BIATHLON	1	0,1%	13,09
GOLF	2	0,03%	13,40
VTT	2	0,02%	14,86
JUDO	4	0,02%	15,78
FUTSAL	4	0,01%	12,76

BGT - Garçons

APSA	CA	% sur toutes les APSA	Moyenne
MUSCULATION	5	17,1%	14,97
BADMINTON	4	14,2%	15,21
COURSE DE DEMI-FOND	1	12,0%	15,13
VOLLEY BALL	4	7,8%	15,11
ESCALADE	2	6,2%	14,60
COURSE EN DUREE	5	5,2%	15,33
BASKET-BALL	4	4,6%	15,08
ACROSPORT	3	4,4%	14,31
COURSE D'ORIENTATION	2	3,7%	14,92
STEP	5	3,4%	14,48
HANDBALL	4	2,9%	15,19
TENNIS DE TABLE	4	2,8%	15,06
DANSE(S)	3	2,3%	13,83
NATATION DE VITESSE	1	2,3%	14,89
SAUVETAGE AQUATIQUE	2	1,8%	15,16
SAUTS	1	1,5%	14,55
FOOTBALL	4	1,3%	15,33
GYMNASTIQUE	3	1,2%	13,74
COURSE DE RELAIS VITESSE	1	1,1%	15,54
RUGBY	4	1,0%	15,29
LANCERS	1	0,9%	13,97
ARTS DU CIRQUE	3	0,5%	13,95
CROSS-TRAINING	5	0,4%	15,50
BOXE FRANCAISE	4	0,2%	15,08
ULTIMATE	4	0,2%	15,50
NATATION EN DUREE	5	0,2%	15,37
YOGA	5	0,2%	14,59
COMBINÉ-ATHLÉTIQUE	1	0,2%	14,60
BIATHLON	1	0,1%	14,09
GOLF	2	0,05%	13,83
VTT	2	0,04%	14,56
FUTSAL	4	0,03%	15,69
JUDO	4	0,02%	16,20

2.1.2 Le Bac professionnel



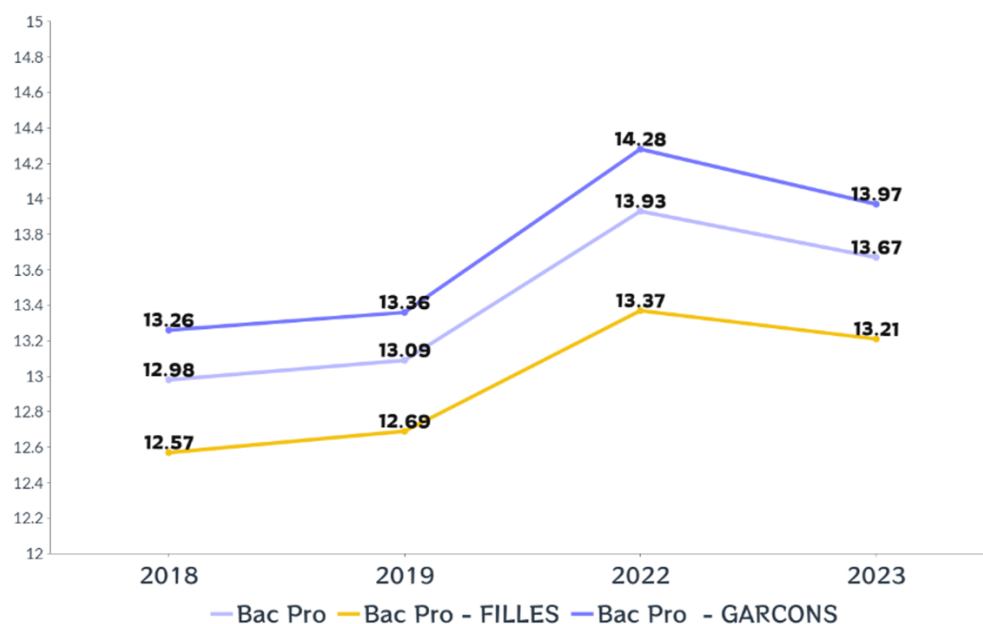
59.52%

de jeunes garçons

40.48 % de
jeunes filles

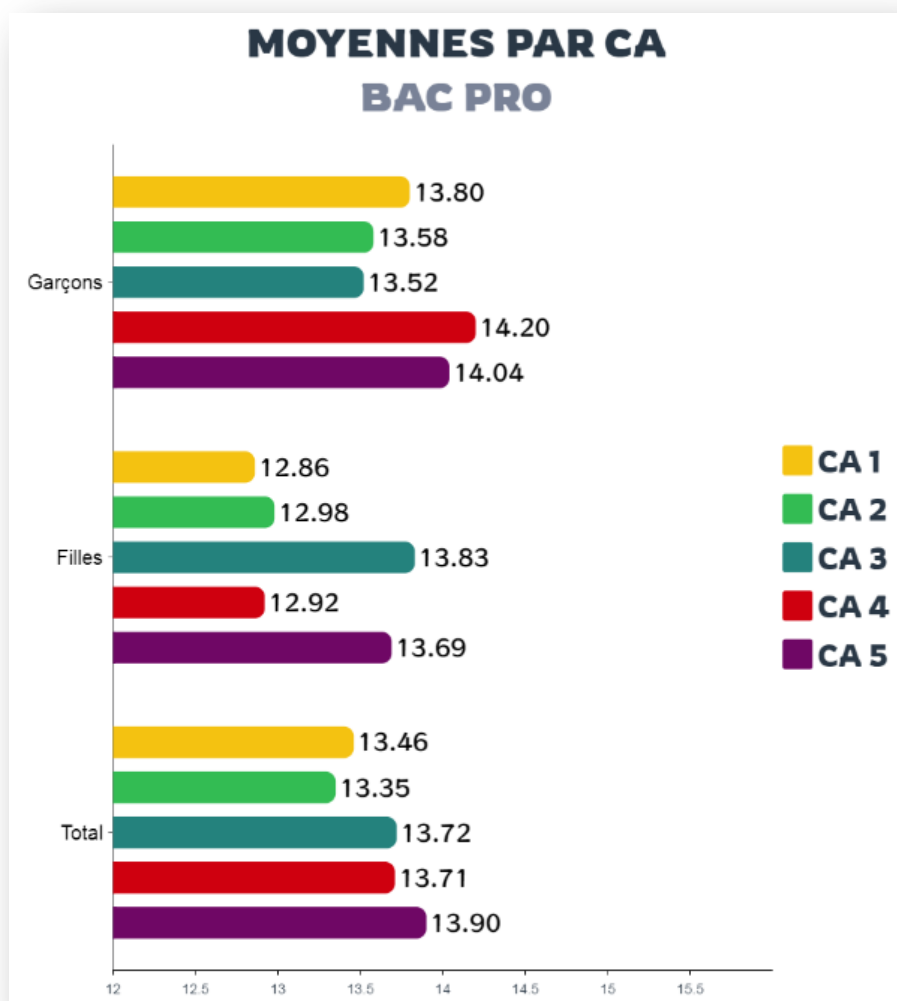
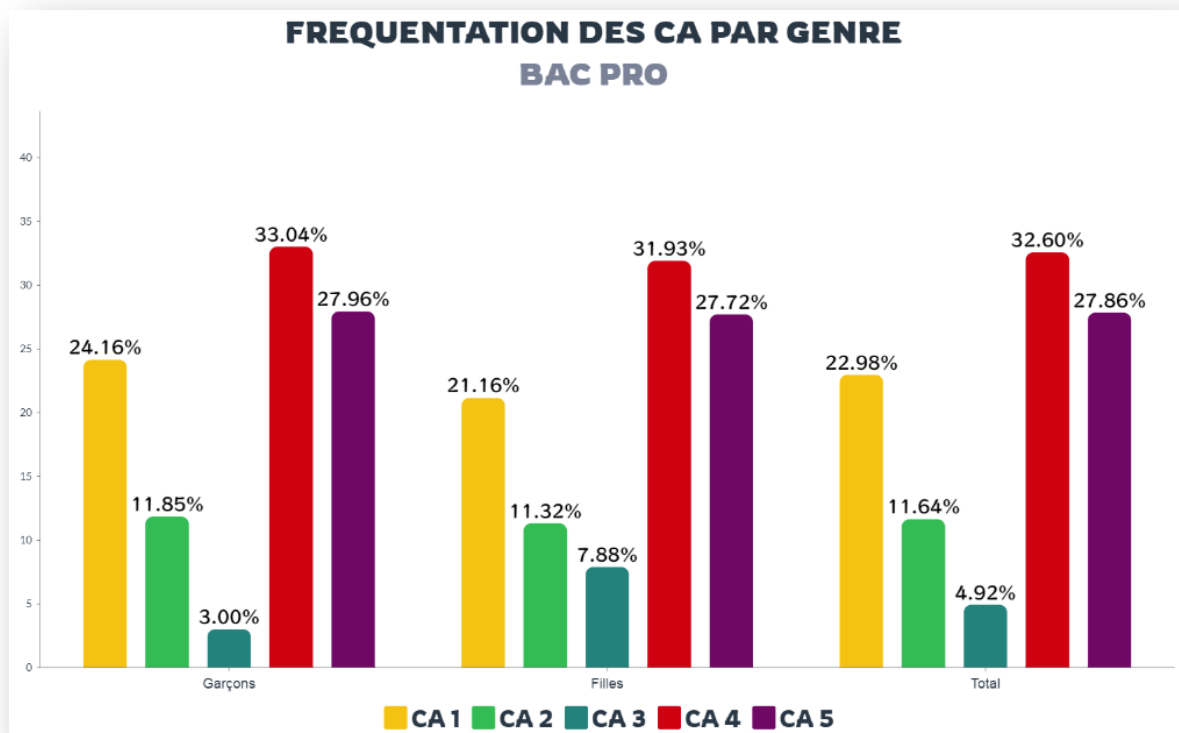


**Evolution des moyennes
BAC PRO**



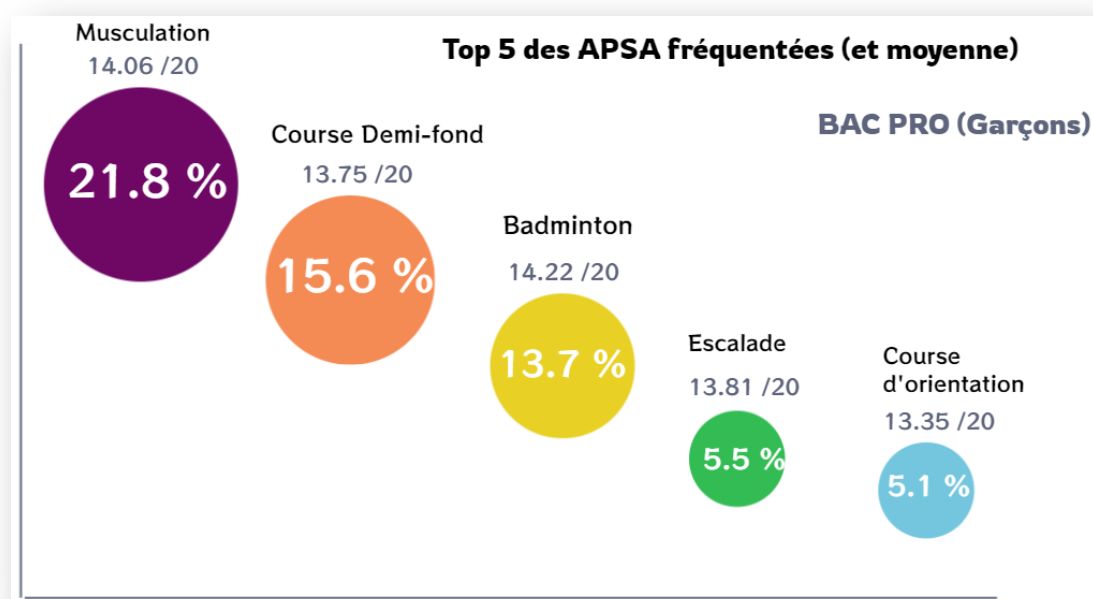
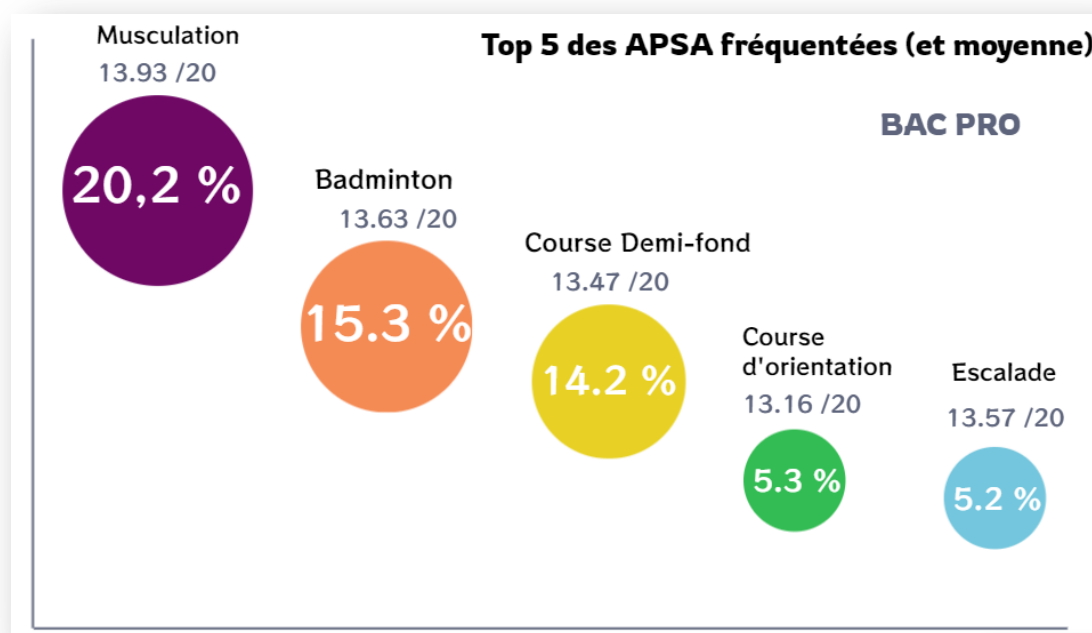
Baisse de toutes les moyennes

Les fréquentations et moyennes en fonction des champs d'apprentissage

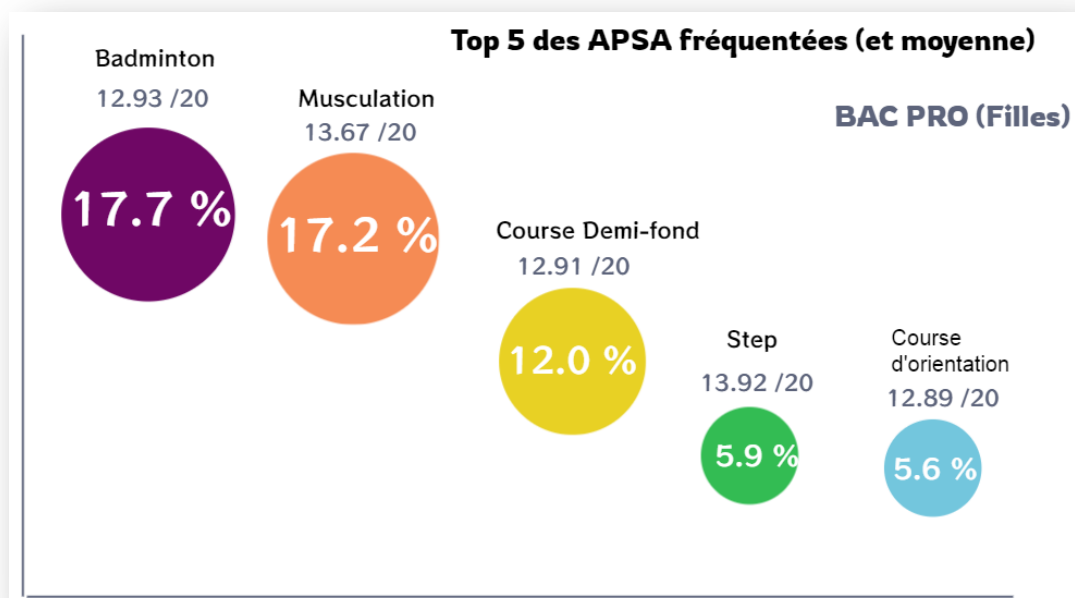


Le champ 3 est toujours très peu représenté ; le champ 4 toujours le plus programmé et provoquant le plus grand écart de notes entre filles et garçons

Le TOP 5 des APSA programmées



Un décrochage est constaté entre les trois premières activités et les deux suivantes qui tombent en dessous des 10% de fréquentation. Aucune activité du champ 3 n'est présente dans ce top 5 mais deux activités relevant du champ 2. Les mêmes remarques peuvent être faites pour le Top 5 des garçons (compte tenu du pourcentage de garçons qui constitue le public scolaire de Bac pro.).



Toujours aucune activité du champ 3 n'est présente dans ce top 5 mais deux activités relevant du champ 5. Ces résultats les différencient des filles de GT.

BAC PRO - Garçons + Filles			
APSA	CA	% sur toutes les APSA	Moyenne
MUSCULATION	5	20,02%	13,93
BADMINTON	4	15,34%	13,63
COURSE DE DEMI-FOND	1	14,20%	13,47
COURSE D'ORIENTATION	2	5,34%	13,16
ESCALADE	2	5,21%	13,57
BASKET-BALL	4	4,65%	13,83
VOLLEY BALL	4	3,71%	13,67
COURSE DE RELAIS VITESSE	1	3,60%	13,82
STEP	5	3,13%	13,83
TENNIS DE TABLE	4	2,83%	13,47
COURSE EN DUREE	5	2,67%	13,77
ACROSPORT	3	2,56%	13,69
HANDBALL	4	1,99%	13,89
FOOTBALL	4	1,69%	14,15
DANSE(S)	3	1,34%	13,93
BIATHLON	1	1,08%	12,79
LANCERS	1	1,07%	13,16
CROSS-TRAINING	5	0,96%	13,97
NATATION DE VITESSE	1	0,81%	13,26
SAUTS	1	0,80%	13,02
COMBINÉ-ATHLÉTIQUE	1	0,58%	13,52
SAUVETAGE AQUATIQUE	2	0,58%	13,21
GYMNASTIQUE	3	0,55%	13,32
ULTIMATE	4	0,43%	13,90
RUGBY	4	0,40%	13,72
ARTS DU CIRQUE	3	0,28%	13,70
BOXE FRANCAISE	4	0,26%	14,05
FUTSAL	4	0,05%	14,56
JUDO	4	0,04%	14,41
VTT	2	0,04%	13,84
NATATION EN DUREE	5	0,04%	13,49
GOLF	2	0,04%	12,76
YOGA	5	0,02%	15,31

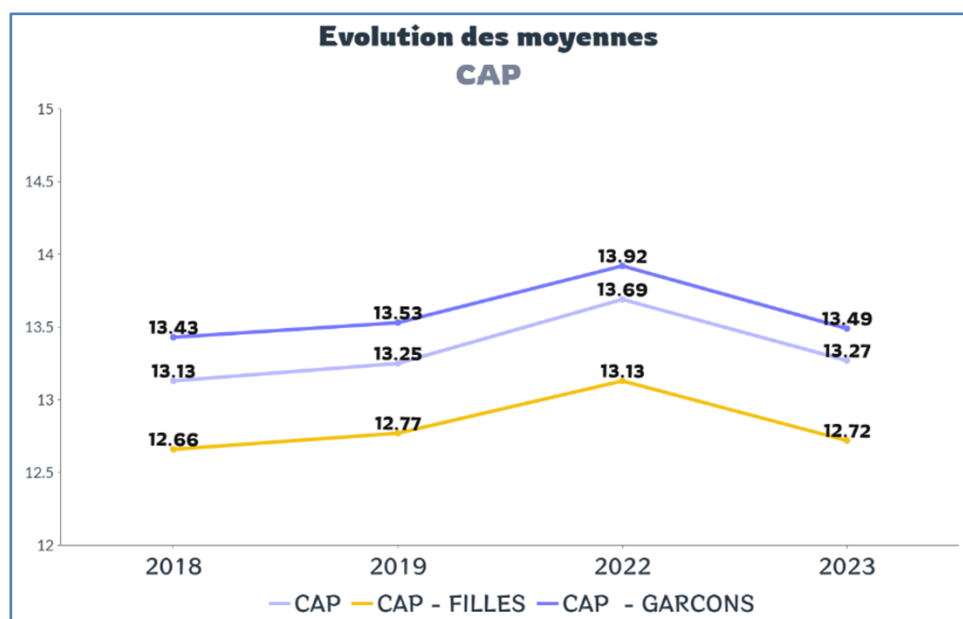
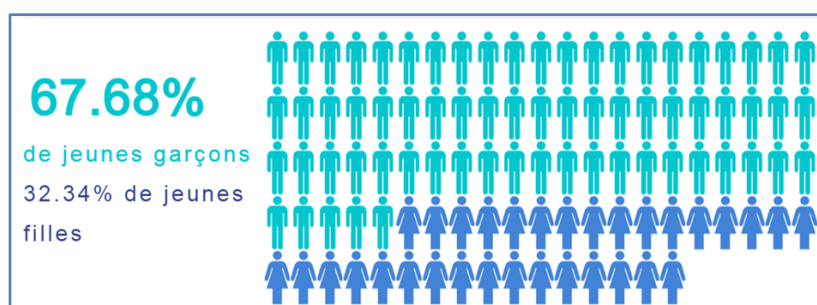
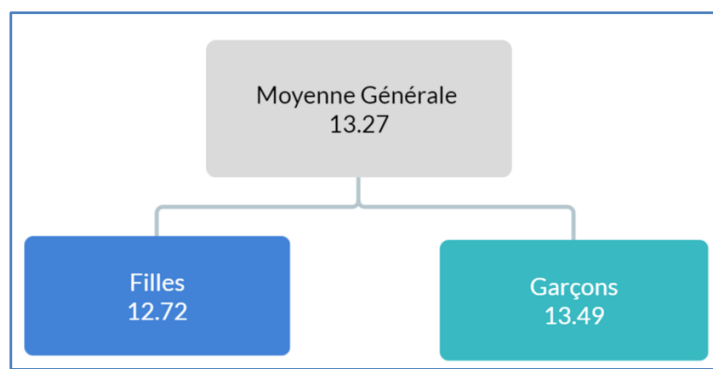
BAC PRO - Filles

APSA	CA	% sur toutes les APSA	Moyenne
BADMINTON	4	17,76%	12,93
MUSCULATION	5	17,21%	13,67
COURSE DE DEMI-FOND	1	12,05%	12,91
STEP	5	5,91%	13,92
COURSE D'ORIENTATION	2	5,64%	12,89
ESCALADE	2	4,79%	13,14
BASKET-BALL	4	4,47%	12,99
ACROSPORT	3	4,00%	13,81
COURSE DE RELAIS VITESSE	1	3,54%	13,09
VOLLEY BALL	4	2,70%	12,71
COURSE EN DUREE	5	2,60%	13,42
DANSE(S)	3	2,59%	14,07
TENNIS DE TABLE	4	2,39%	12,72
BIATHLON	1	2,00%	12,37
HANDBALL	4	1,62%	13,09
CROSS-TRAINING	5	0,87%	13,38
LANCERS	1	0,81%	12,71
NATATION DE VITESSE	1	0,77%	12,80
SAUTS	1	0,70%	12,47
FOOTBALL	4	0,66%	12,79
GYMNASTIQUE	3	0,63%	12,94
ULTIMATE	4	0,54%	13,30
COMBINÉ-ATHLÉTIQUE	1	0,48%	12,89
SAUVETAGE AQUATIQUE	2	0,39%	12,49
ARTS DU CIRQUE	3	0,36%	13,81
RUGBY	4	0,32%	12,84
BOXE FRANCAISE	4	0,21%	12,98
GOLF	2	0,05%	11,95
YOGA	5	0,04%	15,60
NATATION EN DUREE	5	0,03%	12,31
JUDO	4	0,03%	13,55
VTT	2	0,02%	12,64
FUTSAL	4	0,01%	11,89

BAC PRO - Garçons

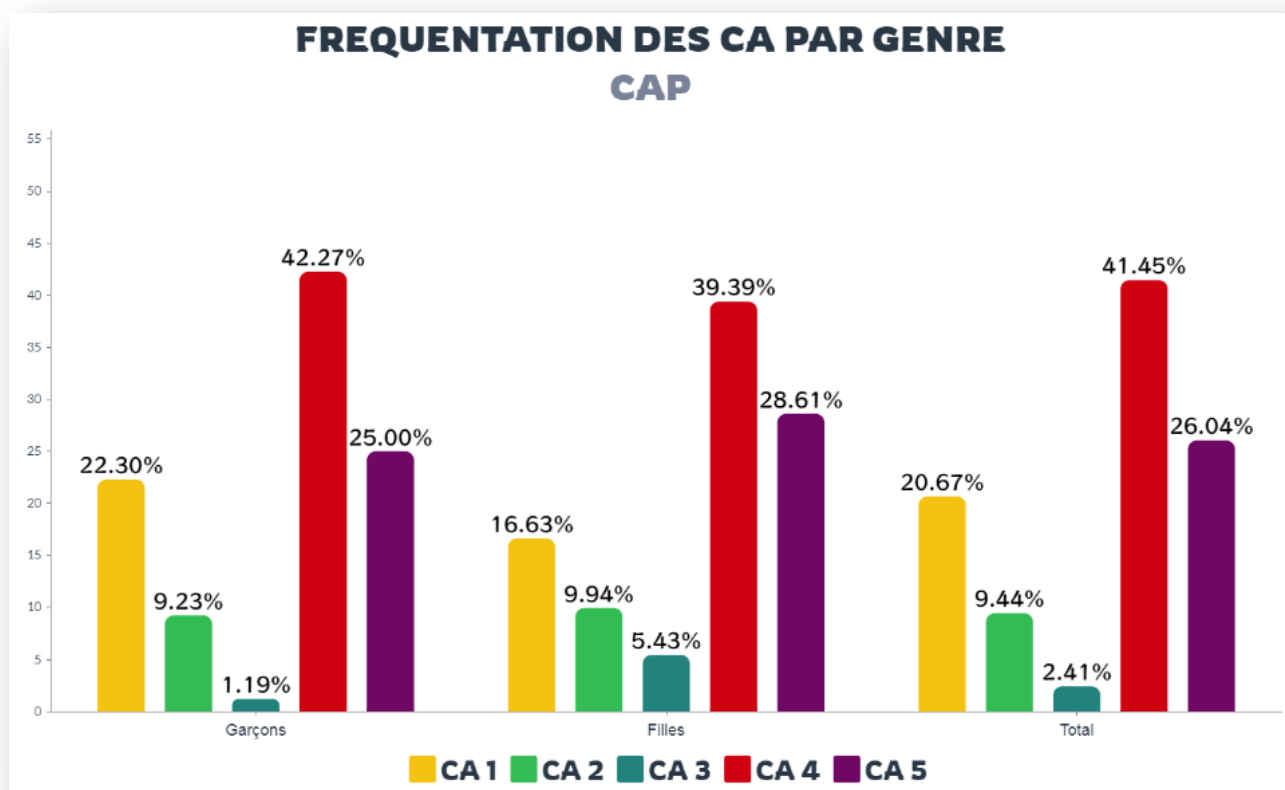
APSA	CA	% sur toutes les APSA	Moyenne
MUSCULATION	5	21,84%	14,06
COURSE DE DEMI-FOND	1	15,60%	13,75
BADMINTON	4	13,77%	14,22
ESCALADE	2	5,48%	13,81
COURSE D'ORIENTATION	2	5,14%	13,35
BASKET-BALL	4	4,76%	14,34
VOLLEY BALL	4	4,36%	14,06
COURSE DE RELAIS VITESSE	1	3,63%	14,28
TENNIS DE TABLE	4	3,12%	13,84
COURSE EN DUREE	5	2,72%	13,98
FOOTBALL	4	2,36%	14,39
HANDBALL	4	2,24%	14,27
ACROSPORT	3	1,63%	13,50
STEP	5	1,32%	13,58
LANCERS	1	1,24%	13,34
CROSS-TRAINING	5	1,01%	14,30
SAUTS	1	0,86%	13,31
NATATION DE VITESSE	1	0,83%	13,55
SAUVETAGE AQUATIQUE	2	0,70%	13,46
COMBINÉ-ATHLÉTIQUE	1	0,65%	13,82
DANSE(S)	3	0,53%	13,47
GYMNASTIQUE	3	0,51%	13,63
BIATHLON	1	0,48%	13,91
RUGBY	4	0,45%	14,12
ULTIMATE	4	0,37%	14,48
BOXE FRANCAISE	4	0,29%	14,55
ARTS DU CIRQUE	3	0,23%	13,60
FUTSAL	4	0,08%	14,78
VTT	2	0,06%	14,07
JUDO	4	0,05%	14,71
NATATION EN DUREE	5	0,04%	14,05
GOLF	2	0,04%	13,45
YOGA	5	0,01%	14,33

2.1.3. Le CAP

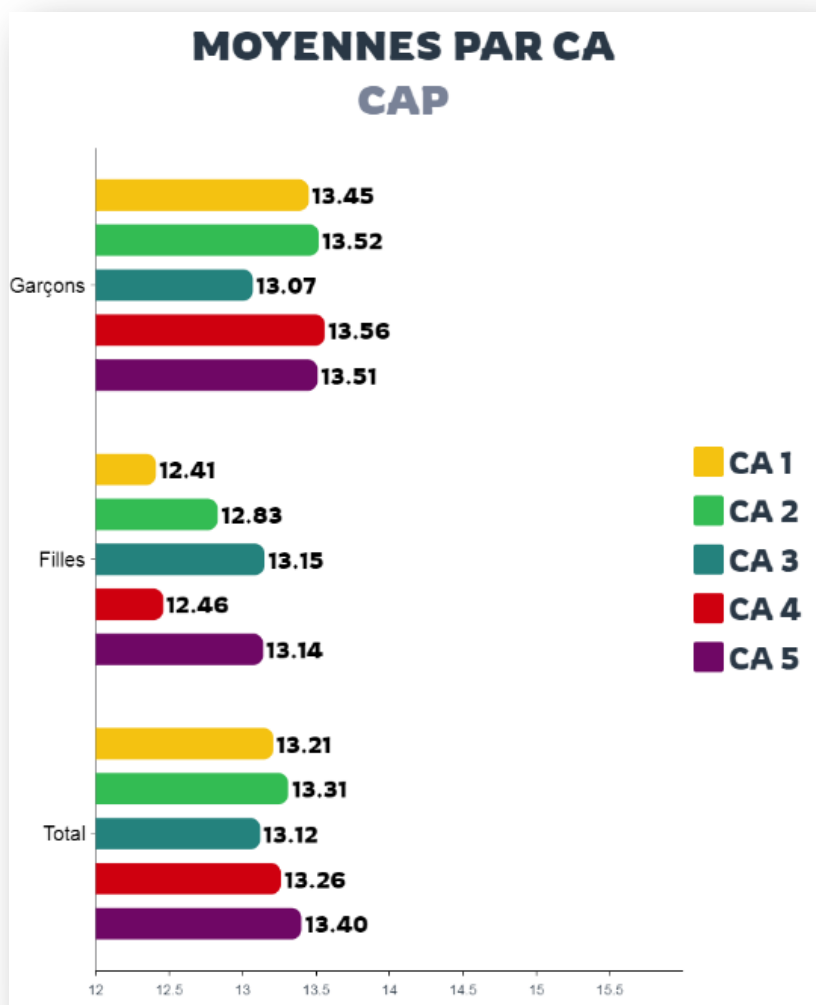


Baisse de toutes les moyennes

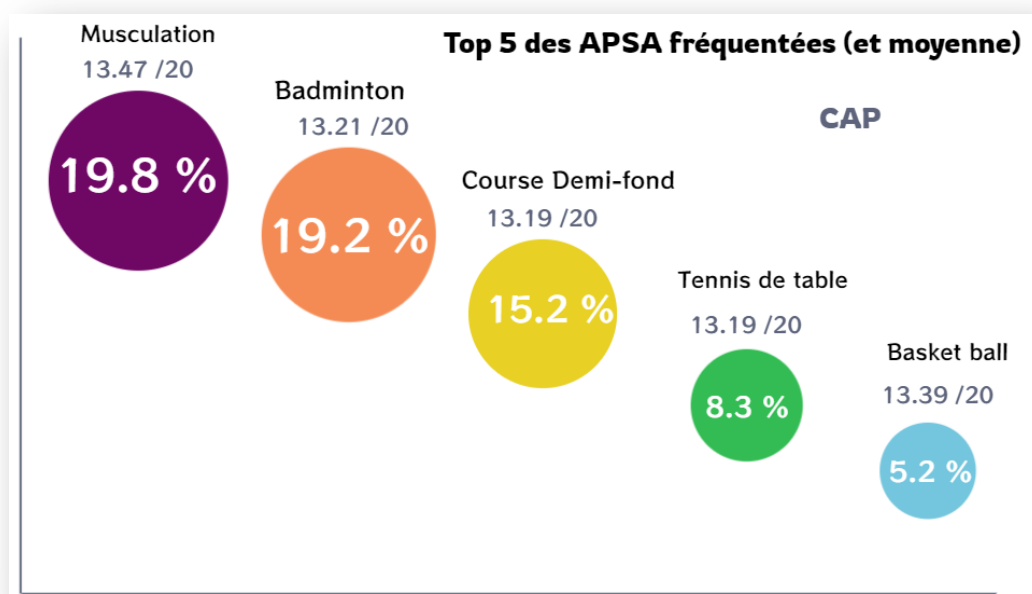
Les fréquentations et moyennes en fonction des champs d'apprentissage

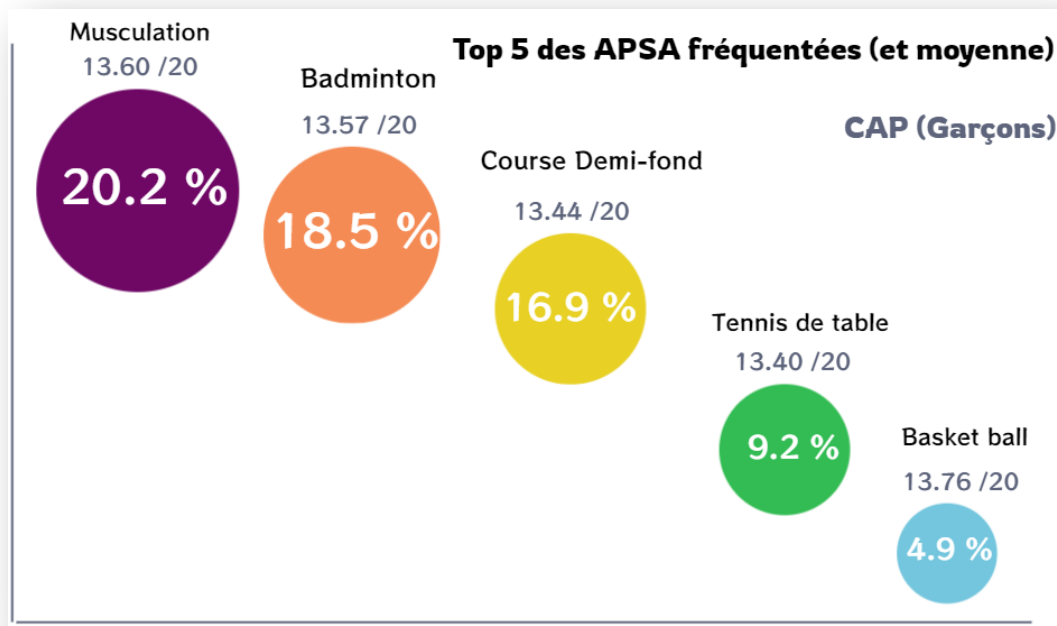


A l'identique du Bac pro., le champ 3 est très peu représenté ; le champ 4 est toujours le plus programmé et provoquant le plus grand écart de notes entre filles et garçons. Les moyennes globales (filles + garçons) sont très proches entre les différents CA.

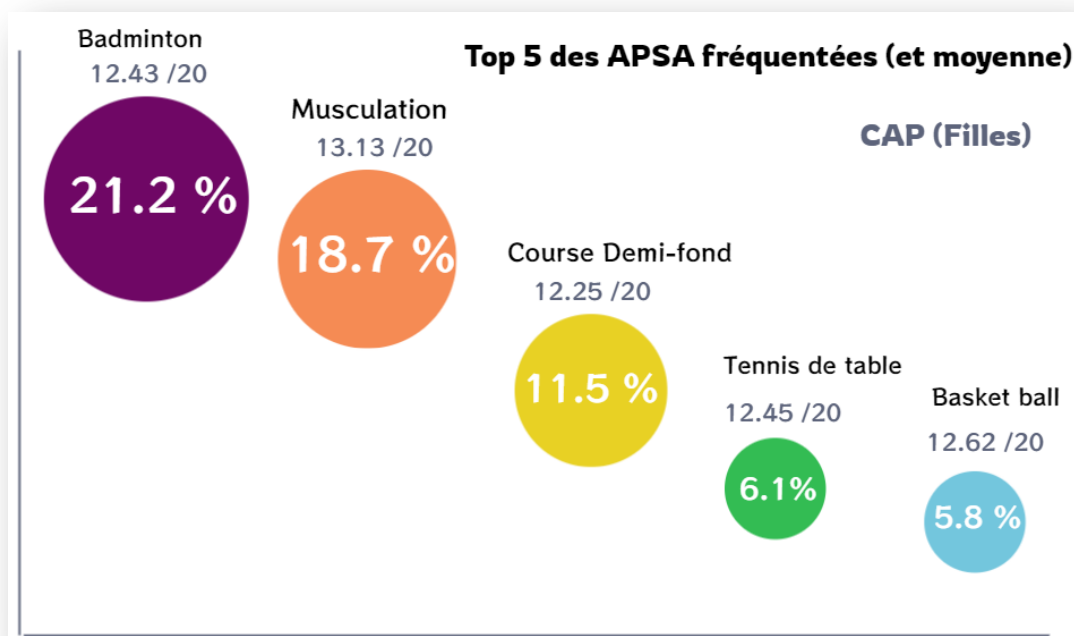


Le top 5 des APSA programmées





Comme pour les autres examens, les trois premières activités se distinguent nettement avec les deux suivantes qui tombent en dessous des 10% de fréquentation. Toujours aucune activité du champ 3 n'est présente dans ce top 5 mais trois activités relevant du champ 4. Les mêmes remarques peuvent être faites pour le Top 5 des garçons (compte tenu du pourcentage de garçons qui constitue le public scolaire du CAP).



Toutes les activités du top 5 des filles sont identiques à celles des garçons avec simplement une inversion entre badminton et musculation.

Les fréquentations et moyennes dans les APSA nationales

CAP Garçons + Filles			
APSA	CA	% sur toutes les APSA	Moyenne
MUSCULATION	5	19,80%	13,47
BADMINTON	4	19,24%	13,21
COURSE DE DEMI-FOND	1	15,19%	13,19
TENNIS DE TABLE	4	8,29%	13,19
BASKET-BALL	4	5,17%	13,39
ESCALADE	2	4,65%	13,49
COURSE D'ORIENTATION	2	4,20%	13,14
COURSE DE RELAIS VITESSE	1	2,67%	13,42
VOLLEY BALL	4	2,61%	13,08
FOOTBALL	4	2,53%	13,70
COURSE EN DUREE	5	2,18%	13,01
STEP	5	2,09%	13,41
HANDBALL	4	1,33%	13,07
ACROSPORT	3	1,19%	13,08
CROSS-TRAINING	5	1,09%	13,09
LANCERS	1	0,98%	13,06
DANSE(S)	3	0,70%	13,13
SAUTS	1	0,67%	12,65
ULTIMATE	4	0,66%	13,55
NATATION DE VITESSE	1	0,39%	13,22
BOXE FRANCAISE	4	0,36%	13,03
GYMNASTIQUE	3	0,34%	13,07
SAUVETAGE AQUATIQUE	2	0,30%	12,87
YOGA	5	0,28%	12,10
COMBINÉ-ATHLÉTIQUE	1	0,20%	14,10
RUGBY	4	0,17%	13,06
BIATHLON	1	0,14%	13,46
FUTSAL	4	0,13%	13,90
ARTS DU CIRQUE	3	0,12%	13,62
VTT	2	0,08%	13,88
JUDO	4	0,07%	14,41
NATATION EN DUREE	5	0,04%	13,76
GOLF	2	0,01%	13,06

CAP - Filles

APSA	CA	% sur toutes les APSA	Moyenne
BADMINTON	4	21,20%	12,43
MUSCULATION	5	18,75%	13,13
COURSE DE DEMI-FOND	1	11,05%	12,25
TENNIS DE TABLE	4	6,14%	12,42
BASKET-BALL	4	5,84%	12,62
STEP	5	5,57%	13,52
COURSE D'ORIENTATION	2	5,17%	12,61
ESCALADE	2	4,16%	13,12
COURSE DE RELAIS VITESSE	1	2,95%	12,83
ACROSPORT	3	2,54%	13,02
COURSE EN DUREE	5	2,27%	12,54
DANSE(S)	3	1,96%	13,31
VOLLEY BALL	4	1,83%	12,37
HANDBALL	4	1,46%	12,10
CROSS-TRAINING	5	0,88%	13,08
FOOTBALL	4	0,85%	12,95
LANCERS	1	0,77%	12,80
ULTIMATE	4	0,64%	12,39
SAUTS	1	0,61%	12,73
GYMNASTIQUE	3	0,60%	12,87
NATATION DE VITESSE	1	0,49%	12,40
YOGA	5	0,44%	12,16
SAUVETAGE AQUATIQUE	2	0,32%	12,88
BOXE FRANCAISE	4	0,31%	13,35
ARTS DU CIRQUE	3	0,21%	13,91
COMBINÉ-ATHLÉTIQUE	1	0,21%	12,97
BIATHLON	1	0,16%	12,12
RUGBY	4	0,14%	11,31
VTT	2	0,06%	11,03
JUDO	4	0,06%	13,76
NATATION EN DUREE	5	0,04%	13,86
FUTSAL	4	0,02%	12,08
GOLF	2	0,00%	0

CAP - Garçons

APSA	CA	% sur toutes les APSA	Moyenne
MUSCULATION	5	20,23%	13,60
BADMINTON	4	18,45%	13,57
COURSE DE DEMI-FOND	1	16,86%	13,44
TENNIS DE TABLE	4	9,16%	13,40
BASKET-BALL	4	4,91%	13,76
ESCALADE	2	4,85%	13,62
COURSE D'ORIENTATION	2	3,81%	13,42
FOOTBALL	4	3,22%	13,78
VOLLEY BALL	4	2,92%	13,27
COURSE DE RELAIS VITESSE	1	2,56%	13,70
COURSE EN DUREE	5	2,15%	13,21
HANDBALL	4	1,28%	13,53
CROSS-TRAINING	5	1,18%	13,09
LANCERS	1	1,07%	13,14
SAUTS	1	0,69%	12,62
STEP	5	0,68%	13,06
ULTIMATE	4	0,66%	14,00
ACROSPORT	3	0,65%	13,17
BOXE FRANCAISE	4	0,38%	12,92
NATATION DE VITESSE	1	0,35%	13,68
SAUVETAGE AQUATIQUE	2	0,30%	12,87
GYMNASTIQUE	3	0,24%	13,27
YOGA	5	0,21%	12,06
DANSE(S)	3	0,20%	12,44
FUTSAL	4	0,18%	13,97
COMBINÉ-ATHLÉTIQUE	1	0,20%	14,58
RUGBY	4	0,18%	13,61
BIATHLON	1	0,13%	14,13
JUDO	4	0,08%	14,60
VTT	2	0,08%	14,80
ARTS DU CIRQUE	3	0,08%	13,28
NATATION EN DUREE	5	0,04%	13,72
GOLF	2	0,01%	13,06

2.1.4 Les grandes tendances relevées par les commissions académiques

L'offre de formation : la prédominance des champs d'apprentissage (CA) 4, 5 et 1 se confirme... au détriment des CA 2 et 3 et du public féminin.

L'offre de formation se concentre à nouveau, cette année, autour :

- du CA4, grandement majoritaire qui regroupe de 30 à 32,5 % des élèves en bac, pouvant même aller jusqu'à 43,5 % des élèves en CAP ;
- du CA5 qui regroupe de 22 à 28 % des candidats selon les examens ;
- et du CA1 qui regroupe de 21,3 % à 26,6 % des candidats selon les examens.

C'est pourtant dans les champs 4 et 1 que les écarts de moyennes les plus importants entre filles et garçons sont constatés, dans la totalité des académies et quel que soit le diplôme. Le CA4, quel que soit le diplôme est le moins favorable aux filles, juste avant le CA1. Ces deux champs permettent aux garçons d'obtenir de bons résultats en Bac GT et Pro. Ce qui n'est pas le cas en CAP dans certaines académies. A l'inverse, le CA3, le moins fréquenté, est souvent le seul champ où les filles réussissent mieux que les garçons quel que soit le diplôme, mais c'est également le champ qui met les garçons le plus en difficulté, surtout en CAP, pouvant aller jusqu'à 1,7 pts d'écart en faveur des filles.

Le CA5 est le champ d'apprentissage qui permet la meilleure réussite des filles et des garçons.

Dans les académies où l'offre est la moins déséquilibrée, les CA2 et 3 représentent respectivement au mieux 12 et 13 %. Dans certaines académies, ce taux de fréquentation peut descendre jusqu'à 5,8 % en bac pour le CA2, voire 1,4 % en CAP pour le CA3.

Le Champ d'Apprentissage 2, souvent le moins fréquenté ou en perte de vitesse, parfois par manque d'installations, est considéré, comme le CA5, comme le plus « neutre », à savoir qu'il permet la meilleure réussite des filles et des garçons.

Bilan de la commission nationale

L'importante fréquentation du CA5 et son augmentation depuis 2019 correspondent à l'adaptation de l'offre aux enjeux sanitaires accentuée par le confinement, et à l'attrait croissant des élèves pour les activités de la forme. Les moyennes quasi systématiquement les plus élevées quel que soit le genre dans ce champ interroge sur le niveau d'exigence des critères d'évaluation et sur la déclinaison des AFL et AFLP.

Les écarts de moyennes entre filles et garçons constatés en faveur des garçons dans les CA1 et 4, et en faveur des filles en CA3 fait émerger la problématique du regard genré posé sur les APSA et leur évaluation. Le traitement des activités et les critères choisis resteraient tributaires de représentations sexuées de l'expertise motrice. Une réflexion autour des « Formes de Pratiques Scolaires » et des fiches certificatives est souvent proposée dans les rapports.

Malgré la mise en place du processus de création artistique, le CA3 reste très faiblement fréquenté, et l'objectif théorique de 20 % de fréquentation par CA, garant d'équité et d'équilibre des expériences vécues par les élèves paraît hypothétique.

Les écarts entre les filles et les garçons : vers une réduction après une augmentation observée en 2022 ?

→ Pour le Bac général et technologique :

Si les écarts de moyenne entre les filles et les garçons n'ont pas encore retrouvé ceux de 2019, une réduction s'observe.

La majorité des académies analysent l'évolution des écarts filles-garçons d'une année sur l'autre ou sur le plus long terme :

- 10 académies sur 16 observent un resserrement des écarts filles-garçons ;

- 2 académies seulement observent une augmentation de cet écart.

Les écarts filles-garçons (à l'avantage des garçons) s'échelonnent de 0,37 à 1,15 points selon les académies.

→ **Pour le Bac Professionnel**

L'évolution de cette différence de moyennes est plus contrastée en Bac Pro :

- 6 académies voient l'écart se creuser (jusqu'à +0,24) ;
- 8 notent un resserrement.

L'échelle des écarts se situe entre 0,51 et 1,59 points selon les académies.

→ **Pour le CAP**

L'évolution des écarts des moyennes est également hétérogène selon les académies :

- Il augmente dans 5 académies (jusqu'à +0,25) ;
- Il stagne dans 5 académies et se réduit dans 3, avec un resserrement maximal de 0,43 points.

Il est à noter que dans deux académies, les moyennes des filles de CAP sont supérieures à celles des garçons (0,23 en faveur des filles), et qu'à l'opposé, une académie présente l'écart le plus important avec 1,38 points en faveur des garçons.

Bilan de la commission nationale

La persistance de cette inégalité entre filles et garçons est pour la plupart du temps attribuée à une programmation très majoritaire des activités du Champ d'Apprentissage 4 et 1 dans les ensembles certificatifs. Dans ces activités, il semblerait que les enseignants aient une représentation genrée qui détermine un choix d'observables autour de la force, de la vitesse ou de la puissance qui réussit mieux aux garçons.

Plusieurs académies relèvent également que la déclinaison des AFL et AFLP méthodologiques et sociaux ne gomme pas les différences.

Les académies qui constatent une contraction de l'écart mettent en avant la réflexion des équipes, notamment grâce à l'analyse des résultats par établissement, impulsée par le travail des CAHPN et les corps d'Inspection. Cela se traduit par une meilleure adéquation entre l'offre de formation et/ou du traitement des activités et le profil des élèves.

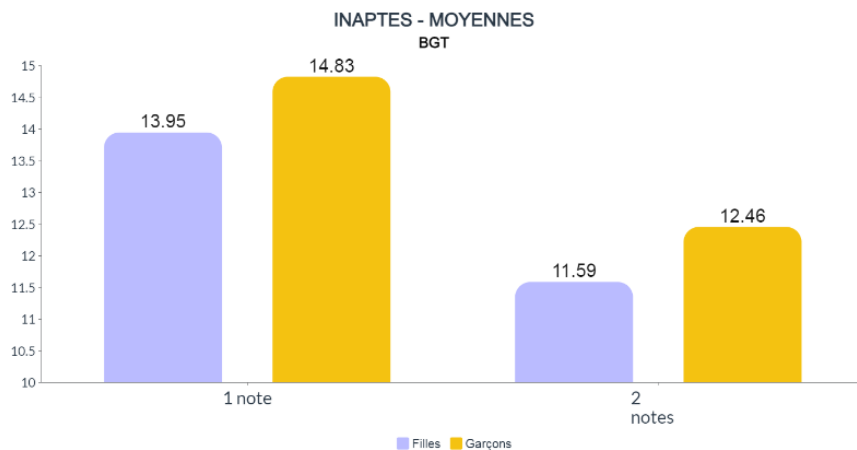
Plusieurs rapports font état d'une égalité accrue dans les « activités d'établissement » et parfois dans les activités académiques, qui restent cependant marginales comparées au trio de tête des APSA, quel que soit le genre et quel que soit le diplôme : Musculation, Course 1/2 fond et Badminton.

2.2. Les inaptitudes

	Global 2023 (Rappel session 2022)	Filles	Garçons
CAP	2,70% (3,15%)	4,71% (5,80%)	1,76% (2,07%)
BAC PRO	3,53% (4,58%)	5,62% (6,77%)	2,11% (3,11%)
BAC GT	3,05% (4,73%)	4,21% (6,27%)	1,69% (2,94%)

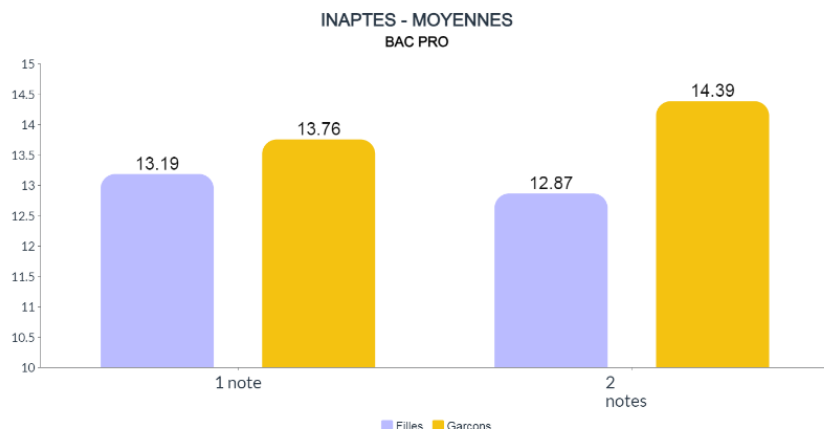
Les taux d'inaptes totaux ont diminué dans tous les examens, particulièrement chez les jeunes filles de l'enseignement général et technologique. Ceci peut constituer un signal positif quant à l'enseignement mis en place par les équipes, plus favorables aux jeunes filles. Mais aussi, le résultat du travail mené sur les certificats médicaux. Notons que, parallèlement, le nombre de notes d'examen résultant de deux voire un seul CCF a sensiblement augmenté.

- **Bac GT : Notes des inaptes temporaires**



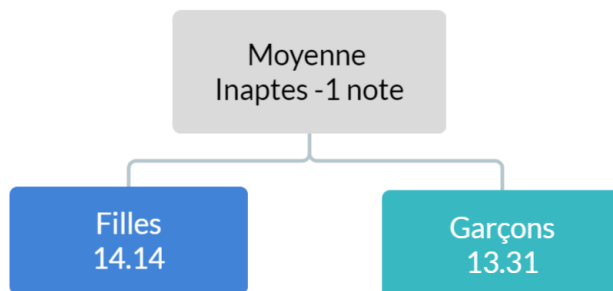
Rappel : Moyenne des notes des candidats GT à 3 CCF =
14,42 pour les filles
14,96 pour les garçons

- **BAC Pro. : Notes des inaptes temporaires**



Rappel : Moyenne des notes des candidats Bac Pro. à 3 CCF =
13,21 pour les filles
13,97 pour les garçons

- **CAP : Notes des inaptes temporaires**



Rappel : Moyenne des notes des candidats CAP à 2 CCF =
12,72 pour les filles
13,49 pour les garçons

Pour l'ensemble des examens, les notes des inaptes dits temporaires ne sont pas plus favorables aux élèves ; les moyennes issues de deux notes aux différents Baccalauréats ou d'une seule note en CAP sont sensiblement équivalentes aux notes « normales ».

- **Les grandes tendances relevées par les commissions académiques**

La baisse du taux des inaptitudes totales se poursuit

→ **Pour le Bac général et technologique**

Neuf académies font part de ce constat en Bac GT contre deux qui observent une recrudescence. Cependant le nombre de filles qui font valoir une inaptitude totale est deux à trois fois supérieur à celui des garçons quel que soit le Bac.

→ **Pour le Bac professionnel**

La baisse est plus nuancée et le taux d'inaptes totaux reste supérieur à celui du bac GT dans 66 % des académies.

→ **Pour le CAP**

Les rapports font part d'une certaine stabilité, avec pour certaines académies des taux très faibles : inférieur à 2 % pour les filles et à 1 % pour les garçons. La sur-représentation des filles dans les inaptitudes est équivalente à celle observée pour le Bac.

Plusieurs commissions académiques évoquent une problématique de gestion des certificats médicaux et des inaptitudes. Le développement de la téléconsultation pose notamment de nouveaux problèmes d'authentification. Les différentes réponses aux questions posées sont apportées dans le rapport de la commission nationale des examens de 2023 (résultats 2022).

La gestion des certificats médicaux reste un élément important dans la phase d'harmonisation. L'application iPackEPS offre la possibilité de stockage de ces derniers, ce qui représente le double avantage de conservation par l'équipe et de consultation par la CAHPN.

Les épreuves adaptées restent complexes à mettre en évidence

Même si l'on observe en lycée GT la mise en place de protocoles adaptés, le taux de fréquentation au regard du nombre d'inaptes reste faible et largement inférieur à 1 %. Ce taux est encore nettement inférieur en Lycée Professionnel où une grande partie des académies n'ont enregistré aucune épreuve adaptée, ni en Bac Pro ni en CAP.

Plusieurs groupes de réflexion se penchent sur la proposition d'outils permettant de construire des référentiels adaptés au niveau académique. Un cadrage national est à envisager, notamment peut-être un travail autour de la définition des différents besoins des élèves qui viendrait répondre aux divers troubles des élèves à besoins éducatifs particuliers. Plusieurs commissions relatent le fait que malgré un nombre important d'inaptes partiels, ceux-ci ne bénéficient pas de protocoles adaptés. Une communication sur les épreuves adaptées est attendue dans les académies.

Bilan de la commission nationale

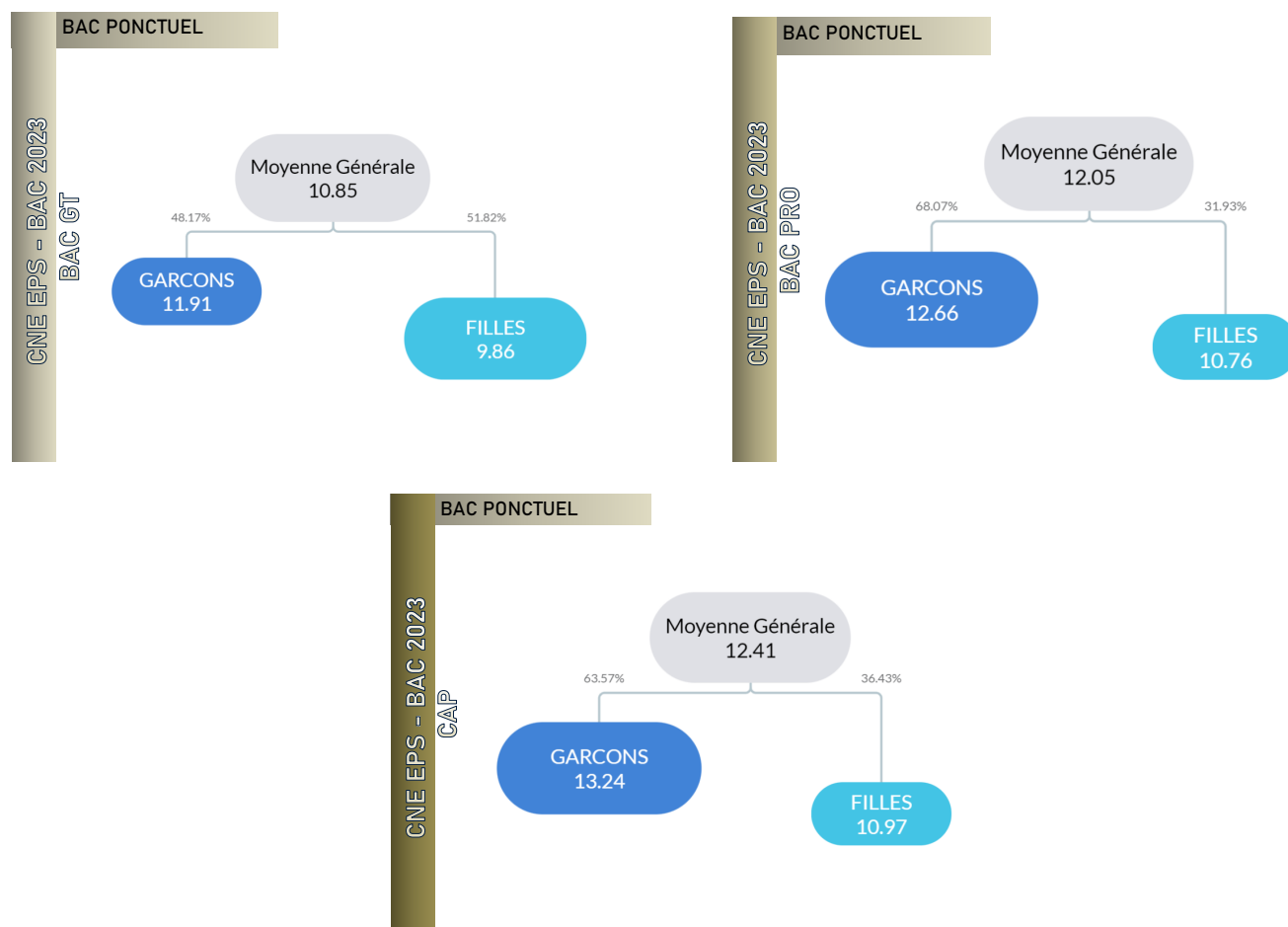
Le fait que les épreuves adaptées ne soient pas remontées sur EPSNET ne signifie pas que les enseignants n'adaptent pas les épreuves. Il semble que la remontée précoce des protocoles adaptés soit un frein à leur prise en compte dans l'application.

Les rapports académiques insistent sur la nécessité de formalisation de fiches certificatives adaptées, en recourant notamment à des banques académiques d'épreuves pour favoriser une EPS plus inclusive.

Les rapports soulignent que la volonté de la profession de faire pratiquer le plus grand nombre doit passer par une adaptation à la fois de la programmation et des formes de pratiques au profil des élèves.

De manière générale, une relation forte apparaît entre la mise en place des certificats médicaux académiques basés sur les aptitudes partielles et la réduction du taux global des inaptes totaux.

2.3. Les épreuves ponctuelles



Les écarts filles-garçons sont plus importants dans les épreuves ponctuelles que pour le CCF

- **Les grandes tendances relevées par les commissions**

→ **Pour le Bac général et technologique :**

Les résultats des épreuves ponctuelles de l'enseignement commun sont marqués par trois constats récurrents :

- un fort taux d'absentéisme (autour de 30 % des candidats, pouvant aller jusqu'à 50 % dans certaines académies) ;
- des moyennes nettement inférieures aux épreuves de CCF (de 2 à 3,5 pts) ;
- un écart filles-garçons beaucoup plus marqué (jusqu'à 3,41 pts en défaveur des filles).

Pour les épreuves de Bac, le couple d'activités le plus choisi reste demi-fond / Tennis de table, plutôt favorable aux garçons, mais très défavorable aux filles. La danse, associée au demi-fond ou au tennis de table est beaucoup moins retenue, mais plus favorable aux filles.

→ **Pour le Bac Professionnel et le CAP**

Pour le bac professionnel, l'enjeu du zéro éliminatoire fait que le taux d'absentéisme reste limité ; en revanche, il est extrêmement variable en CAP (de 3 à 25% selon les académies).

Comme pour le bac GT, les candidats du bac Pro et du CAP obtiennent également des moyennes nettement inférieures à leurs homologues en CCF.

Les écarts entre les filles et les garçons atteignent jusqu'à 4 pts dans une académie en CAP.

Les principales conclusions tirées par les commissions académiques :

- Globalement, on constate une nette baisse des candidats inscrits à l'examen ponctuel dans certaines académies. Quelques dispensés sont constatés avant et le jour de l'épreuve.
- Les activités les plus choisies par les candidats sont le demi-fond et les sports de raquette d'autant plus sur les examens en filière professionnelle. La danse est peu pratiquée (certains rapports font état d'un niveau d'exigence trop élevé). Cependant, les binômes intégrant la danse restent souvent très favorables aux filles qui les ont choisis.
- L'écart fille – garçon reste généralement important à la faveur des garçons. Cet écart est souvent plus important en tennis de table. Le demi-fond est moins favorable aux filles avec un barème de performance exigeant.

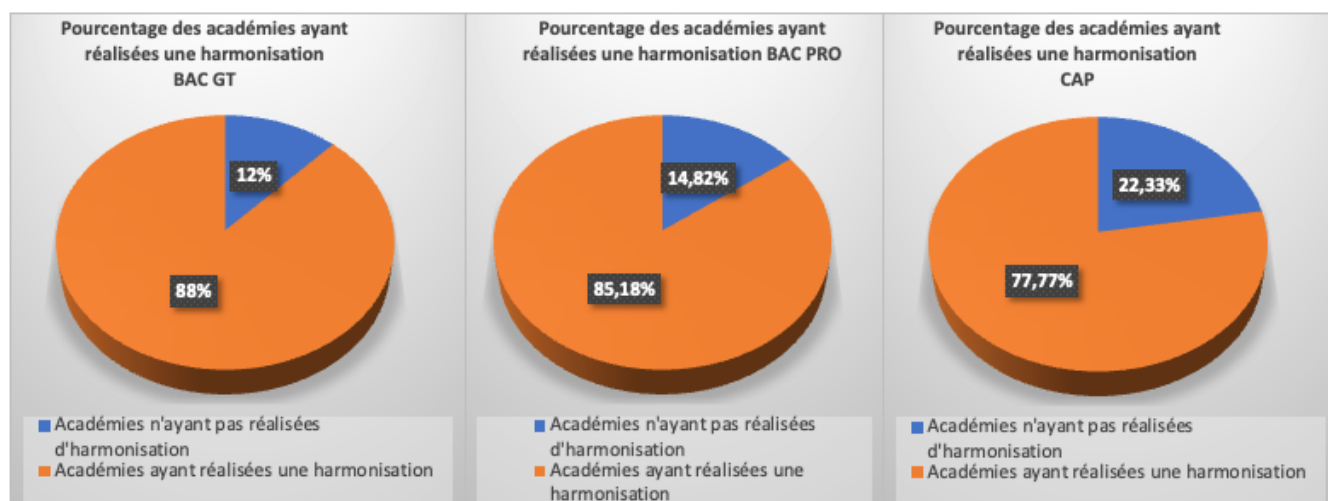
Bilan de la commission nationale

Dans leur grande majorité, les rapports font état d'un manque évident de préparation des candidats qui sont évalués sur des épreuves qu'ils ne connaissent souvent pas.

Les référentiels des épreuves de danse, de course au Bac, et de tennis de table en CAP sont estimés trop difficiles. Certaines académies ont pourtant mis en place des aides à la préparation, sous formes diverses comme des « memento » ou « livrets candidats », d'autres prévoient de mettre en ligne des vidéos explicatives réalisées par les élèves d'EPPCS, ou encore d'inviter les formateurs de CFA aux épreuves ponctuelles.

L'absentéisme endémique en Bac GT perturbe l'organisation et la mise en place des épreuves ponctuelles, coûteuses en termes de moyens humains et d'installations.

3. Les harmonisations : les pratiques des académies



- **Les académies ont harmonisé davantage que l'an passé**

Sur l'ensemble des académies, un peu plus de sept académies sur huit ont réalisé une harmonisation pour le bac GT, six académies sur sept pour le bac Professionnel et un peu plus de trois académies sur quatre pour le CAP. Ce dernier diplôme est donc le moins concerné par les harmonisations.

Les fiches complémentaires renseignées par tous les établissements en amont des commissions d'harmonisation ont permis d'obtenir des données plus fines et notamment des justifications sur leurs résultats. Parfois, ces justifications ont été apportées lors des sous-commissions ont parfois été sollicitées afin d'échanger avec les équipes sur leurs résultats.

→ En comparaison avec l'année précédente, davantage d'académies ont harmonisé leurs notes pour les trois diplômes confondus.

- Pour le bac GT, 88 % des académies ont harmonisé leurs notes (contre 79 % l'année précédente)
- Pour la filière pro, 85 % des académies ont harmonisé en bac professionnel et 77% en CAP (contre 75% pour la filière professionnelle l'année précédente).

→ Certaines académies ont réalisé une analyse quantitative des harmonisations effectuées. Par exemple une académie précise que 10 % des notes de bac GT ont été harmonisées, 18% pour celles de bac pro et 22 % pour les CAP. Ces indications sont intéressantes pour envisager l'impact des harmonisations réellement effectuées et l'importance d'harmoniser pour tous les examens.

- **Les critères d'harmonisation sont souvent identiques**

Deux critères d'harmonisation sont utilisés de manière massive par les académies :

- 1- les écarts entre les moyennes des filles et celles les garçons au niveau de l'établissement.
- 2- les écarts entre la moyenne académique et la moyenne établissement.

Les autres critères utilisés ont concerné les écarts de moyennes entre les filles et les garçons dans les différentes APSA ou encore les différences de moyenne entre les bacs généraux et technologique.

Il faut aussi noter des différences entre les académies sur le nombre d'élèves minimum considéré comme représentatif. Ainsi, certaines académies ont pris le seuil de 30 élèves pour le bac GT, 20 élèves pour le bac Professionnel et jusqu'à 15 élèves pour le CAP. Pour la voie professionnelle (surtout le CAP), les effectifs souvent jugés trop faibles n'ont pas été considérés comme représentatifs et n'ont pas débouché sur une harmonisation. Les établissements étant souvent très genrés, les résultats des quelques jeunes filles ou de jeunes garçons ne peuvent être harmonisés.

L'écart de points minimal pris en compte par toutes les académies afin d'harmoniser les différences de notes entre les filles et les garçons a été de 0.5 point au minimum. Trois académies sur quatre ont harmonisé en prenant en compte un écart de points entre les filles et les garçons compris entre 1 et 1.5 points.

Des difficultés sont relevées pour harmoniser les activités établissement du fait d'une méconnaissance du contexte local sur lequel le référentiel a été construit.

Les CAHPN rappellent également la nécessité de bien distinguer ce qui relève de l'absence notée "AB" du "0" qui correspondrait à un candidat qui n'aurait montré aucune compétence dans toutes les dimensions évaluées.